



Rapport d'activités 2015

SOMMAIRE

Sommaire.....	1
RAPPORT MORAL du Président	2
Introduction.....	3
Organisation et Fonctionnement.....	5
I. Répartition globale des actions	5
II. Répartition des actions mission par mission	6
III. Formations.....	9
PROTEGER.....	10
A. Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel.....	10
I. Classeur des protocoles	10
II. Inventaires ponctuels	12
B. Conseil, études et ingénierie.....	15
I. Création et suivi de projets.....	15
II. Publications	18
C. Surveillance du territoire et police de l'environnement	19
I. Tournées de surveillance.....	19
II. Réglementation de la circulation des véhicules à moteur.....	19
A. Interventions sur le patrimoine naturel.....	20
I. Gestion conservatoire	20
II. Projets « gagnant- gagnant ».....	26
FAIRE DECOUVRIR.....	27
A. Prestations d'accueil et d'animation.....	27
B. Création de supports de communication et de pédagogie.....	29
C. Création et maintenance d'infrastructures d'accueil.....	31
BUDGET PREVISIONNEL 2016	34
1. Prévisions des subventions	34
2. Prévisions des charges	34
Annexes	36
A. Description détaillée des sites	36

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Après que les élus membres du conseil d'administration et les agents de l'A.G.RE.NA.BA, ont appris à se connaître et à s'apprécier, nous avons travaillé de concert pour que 2015 soit aussi fructueuse en actions que les années précédentes.

Au printemps dernier, le conseil d'administration s'est fixé un certain nombre d'objectifs en plus de ceux déjà lancés en 2014 à savoir en particulier : procéder à l'évaluation du plan de gestion 2005/2009, déterminer l'arborescence du futur plan 2017/2021, élaborer un plan de communication pour mettre en valeur encore un peu plus la réserve les prochaines années, mener différentes actions seuls ou avec des partenaires comme par exemple : la mise en place de pâturages ovins et bovins sur les communes de MOUY et des ORMES, ou les mises en œuvre d'une convention d'étude scientifique pour la Vigne sauvage, ou de gestion et de pêche avec l'Agence des espaces verts d'Ile de France (AEV), la surveillance des travaux d'installation d'une canalisation de rejet de boue de traitement de granulats sur la commune de NOYEN, ou bien encore la mise en place sur 6 communes de la réserve d'une signalétique spécifique concernant l'interdiction de circulation des véhicules à moteur dans le périmètre de la réserve, etc, ...

Tout au long de l'an passé, l'A.G.RE.NA.BA a participé activement au comité de pilotage (COPIL) constitué de la Région Ile de France, de la DRIEE et de RNF, ce comité est chargé d'analyser le fonctionnement des 15 réserves d'Ile de France, de construire un projet commun adaptable à toutes les réserves de France et de proposer en 2016 des fiches-actions concernant l'appropriation et l'intégration des réserves dans leur territoire respectif afin d'être mises à la disposition des 350 réserves que constituent le réseau.

Par ailleurs, nous ne savons pas si c'est un signe de reconnaissance, mais nous le considérons comme tel, le 8 Décembre dernier, nous avons eu l'honneur de recevoir sur la réserve M.MARX, Préfet de Seine et Marne accompagné de Mme la Sous-Préfète de PROVINS, du directeur de la Direction départementale des territoires (DDT) et son adjoint, ils sont apparus très intéressés pour ne pas dire surpris des actions que nous menons, ils nous ont laissé entendre qu'ils reviendraient bientôt sur la réserve, alors attendons.

En 2016, certes nous avons à poursuivre les actions souhaitées en 2015 comme finaliser impérativement notre plan de gestion 2017/2021, mettre en œuvre notre plan de communication, suivre les différents contrats NATURA 2000 ou l'étude en cours de la mise à grand gabarit de la Seine entre BRAY et NOGENT avec les conséquences négatives que peut avoir ce projet pour la réserve ou le projet de réalisation à CHATENAY d'un bassin de retenue d'eau de crue de la Seine en cas d'inondation, mais également participer à l'élaboration ou au moins surveiller le projet de captages d'eau potable souterraine dans la réserve et ses alentours pour alimenter de nombreuses communes (55) autour de PROVINS ou bien encore participer au Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) sur la Seine et la Voulzie, etc....

Toujours en 2016, nous aurons si possible à réaliser un observatoire à oiseaux sur la commune de JAULNES, une mare pédagogique sur la commune de MOUY, mettre en place une équipe de bénévoles dès que les statuts de l'association vont le permettre, organiser le remplacement de Guillaume puisque son contrat d'apprentissage arrive à son terme en août, améliorer la prévention et la sécurité sur la réserve, poursuivre son intégration dans le milieu local, etc, ...

Avant de conclure, je me fais un devoir de remercier les membres du conseil d'administration pour leur participation active et leur investissement permanent, leur implication dans les choix retenus et ce, tout au long de l'année écoulée, merci à M.de BECO pour sa disponibilité et ses conseils, à Ms. AUGÉ et DAHER pour leur fidélité et leurs propositions lors des réunions de bureau, et aussi à notre équipe que forment nos agents et la conservatrice, équipe qui accomplit chaque jour les missions que le conseil d'administration leur fixe. Merci aux maires pour leur collaboration tout au long de l'année, aux entreprises qui ont œuvré pour nous l'an passé, aux acteurs locaux et institutionnels avec qui nous travaillons sereinement et étroitement, aux nombreux bénévoles qui participent activement à la bonne préservation de la réserve et au cabinet CEGECO pour la bonne gestion comptable et financière de notre association.

En 2016 tout comme en 2015, je vous demande d'avoir la même passion, le même dynamisme pour favoriser encore plus la découverte et la protection de ce joyau naturel qu'est la réserve nationale de la Bassée afin de s'assurer de pouvoir la transmettre dans les meilleures conditions possibles aux générations futures. Merci pour votre attention.

Le Président,

INTRODUCTION

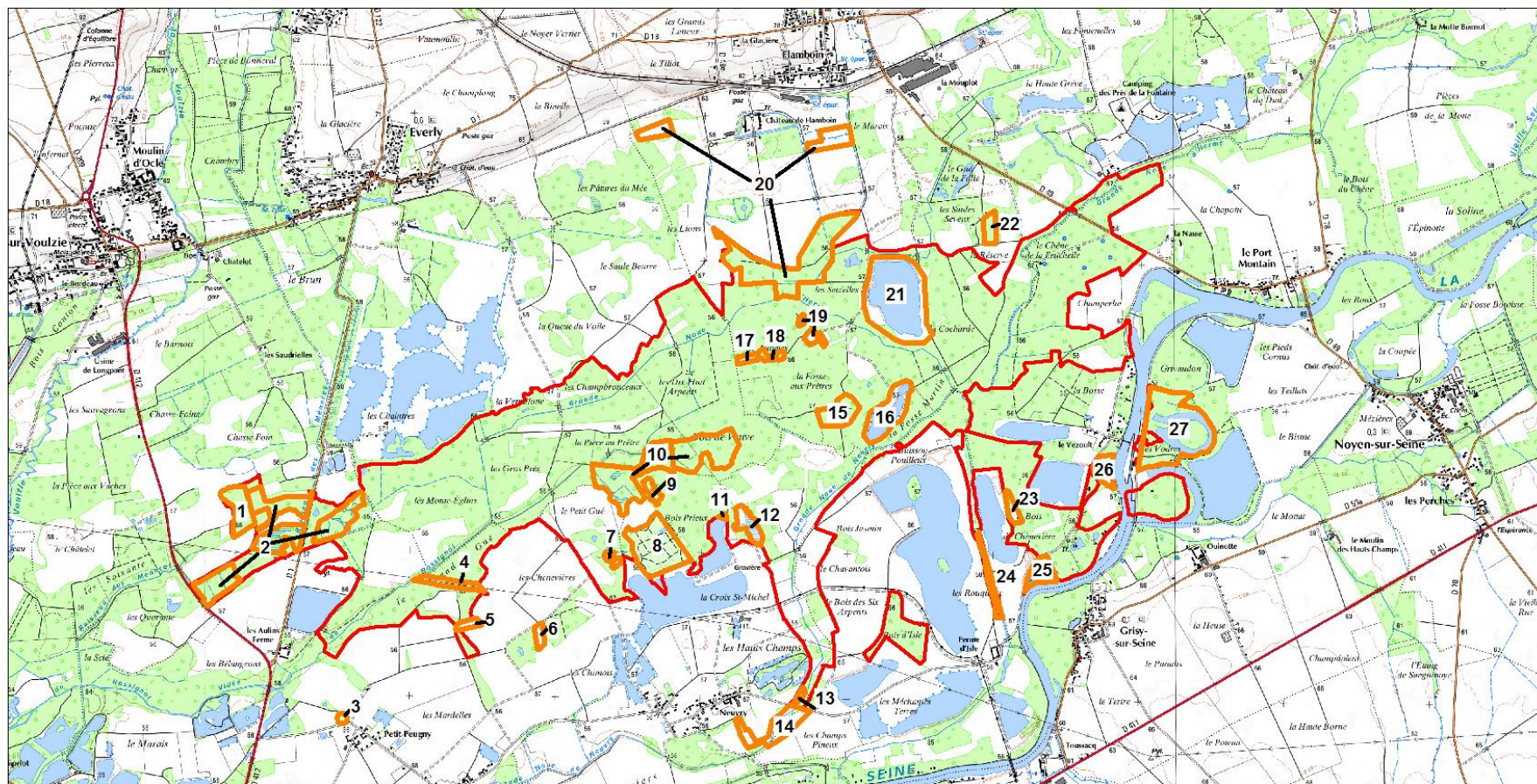
Depuis 2013, les budgets et les missions liées aux différents financeurs de l'AGRENABA ont été séparés. Le financeur principal reste la DRIEE qui prend en charge 2.75 ETP pour les missions liées à la gestion de la réserve naturelle, dites missions « réserve ». Depuis 2014, l'AGRENABA finance, sur ces fonds propres, un apprenti animateur-technicien (0.5 ETP, missions « réserve »). L'Agence de Eau Seine-Normandie finance 0.5 ETP pour les missions liées aux zones humides dans et hors réserve, dites missions « Agence ». Enfin, le troisième financement correspond à l'animation du site Natura 2000 « La Bassée » par la Communauté de communes Bassée-Montois à hauteur de 0.75 ETP.

Les ETP sont répartis entre les 5 salariés de l'AGRENABA comme ceci :

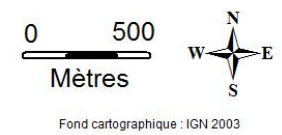
	Camille	Fabien	Violaine	Julien	Guillaume
Missions « Réserve »	1	0.75	0.25	0.75	0.5
Missions « Agence »	0	0.25	0	0.25	0
Missions « Natura 2000 »	0	0	0.75	0	0

Le présent rapport regroupe l'ensemble des actions mises en œuvre par l'AGRENABA en 2015, financeur par financeur. La DRIEE étant le financeur principal, si le type de mission (Réserve, Agence ou Natura 2000) n'est pas précisé, il s'agira par défaut d'une action dépendant des missions « Réserve ».

Dans le cadre de ces missions, l'AGRENABA est intervenue sur les sites présentés sur la carte page suivante. Une description détaillée de chaque site est disponible en annexe p36.



- | | | |
|---|------------------------------------|---|
| 1 : Marais augé | 10 : Propriétés AESN Everly | 19 : Sablière et pelouse de Gouaix |
| 2 : Site des Ormes | 11 : Prairie Pronatura | 20 : Propriétés Le Groumellec |
| 3 : Mare de Petit Peugny | 12 : ENS Gazoduc | 21 : Plan d'eau Cocharde |
| 4 : Grande portée RTE | 13 : ENS Grande noue | 22 : Peupleraie la Réserve |
| 5 : Prairie Roullier | 14 : Prairies Neuvry | 23 : Roselière Bois Chenevière |
| 6 : Prairie les Chenevières | 15 : Pelouse de Munch | 24 : Pâture Noue d'Isle |
| 7 : ENS Petit Gué | 16 : Etang fosse martin | 25 : Etang et mare de Grisy |
| 8 : Layons de chasse Bois Prioux | 17 : Roselière Aunaie | 26 : Prairie de Beco |
| 9 : Pelouse Pronatura | 18 : Prairie à Oeillet | 27 : Boucle de Noyen Nord |



ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

I. Répartition globale des actions

La dénomination des domaines d'actions a changé au sein de RNF, la correspondance est indiquée ci-dessous.

Tableau 1 : Bilan 2015 des jours prévus¹ et réalisés et prévisions 2016.

Domaines d'action	Jours prévus 2015	Jours réalisés 2015		Nouvelle nomenclature des domaines d'actions	Jours prévus 2016
Etudes et suivis	308	368	242	Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel	219
			126	Conseil, études et ingénierie	250
Surveillance	20	52	52	Surveillance du territoire et police de l'environnement	40
Gestion	283	111	111	Interventions sur le patrimoine naturel	105
Sensibilisation & animation territoriale	263	225	135	Création de supports de communication et de pédagogie	110
			31	Création et maintenance d'infrastructures d'accueil	100
			59	Prestations d'accueil et d'animation	75
Administratif	161	191	191	Management et soutien	170
TOTAL	1035	947		TOTAL	1069

La première remarque est que le nombre de jours travaillés est inférieur aux prévisions. Cela s'explique par deux choses :

- Une erreur de calcul dans les prévisions,
- Un report de 2014 à 2015 dans la prise d'une partie des congés de l'équipe avait été accordé du fait du congé maternité de Violaine MESLIER.

La principale différence entre le temps effectif et les prévisions concerne les « interventions sur le patrimoine naturel » (gestion). Cela s'explique d'une part, par le fait qu'il avait été comptabilisé dans les prévisions de ce domaine d'activité le temps passé sur l'évaluation du plan de gestion 2005-2009 et la rédaction du plan de gestion 2017-2021 qui est passé dans la catégorie « Conseil, études et ingénierie ». D'autre part, nous avons pu bénéficier de 103 jours de travail bénévole (étudiants, grand public, stagiaires,...) ce qui nous a permis de faire le travail attendu, en termes d'entretien et de restauration des milieux naturels, dans un nombre de jours plus restreint.

Nous avons travaillé plus de temps que prévu sur la prise d'arrêtés municipaux semblables par les communes de la réserve pour règlementer la circulation des véhicules à moteur sur la réserve et son pourtour. Cela porte à 52 jours le nombre de jours dans le domaine de la « surveillance du territoire et police de l'environnement ».

La présence d'un apprenti animateur-technicien depuis septembre 2014 a permis de relancer la dynamique des animations, scolaires notamment. Ainsi le temps dédié à l'animation, la pédagogie et la communication globale est relativement conforme aux prévisions.

¹ 225 j pour un ETP (équivalent temps-plein).

Concernant les prévisions 2016, elles correspondent au temps travaillé par :

- Les 4 salariés permanents,
- L'apprenti au premier semestre,
- Un animateur à plein temps au second semestre².

Plus de temps que les années passées sera consacré aux domaines suivants :

- « Conseil, études et ingénierie » pour la rédaction du plan de gestion et les autres projets,
- « Création et maintenance d'infrastructures d'accueil » pour les projets d'observatoire et de mare pédagogique.

En revanche, le temps dédié à la « connaissance et au suivi continu du patrimoine naturel » est plus faible que les années précédentes, les suivis « agence » étant moins importants cette année. Concernant la « police de l'environnement », les arrêtés de réglementation de la circulation des véhicules à moteur étant pris, seules des tournées régulières devront être organisées. Nous nous appuyons également sur les supports pédagogiques développés en 2015 pour les animations scolaires. Par ailleurs, il faudra continuer de développer le réseau de bénévoles qui nous permet, en interne, de limiter le temps passé sur les « interventions sur le patrimoine naturel ». Les statuts de l'AGRENABA seront d'ailleurs révisés, à cet effet, afin d'intégrer des membres adhérents bénévoles.

II. Répartition des actions mission par mission

1. Missions « Réserve »

En 2015, le temps passé correspond aux jours travaillés par :

- Les 2.75 ETP portés par les 4 salariés permanents,
- L'apprenti.

Tableau 2 : Bilan 2015 des jours prévus et réalisés et prévisions 2016 pour les missions « Réserve ».

Domaines d'action	Jours prévus 2015	Jours réalisés 2015		Nouvelle nomenclature des domaines d'actions	Jours prévus 2016
Etudes et suivis	183	176	123	Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel	158
			53	Conseil, études et ingénierie	250
Surveillance	20	52	52	Surveillance du territoire et police de l'environnement	40
Gestion	250	53.5	53.5	Interventions sur le patrimoine naturel	55
Sensibilisation & animation territoriale	180	200	130	Création de supports de communication et de pédagogie	97
			31	Création et maintenance d'infrastructures d'accueil	100
			39	Prestations d'accueil et d'animation	73
Administratif	115	151.5	151.5	Management et soutien	119
TOTAL	748	633		TOTAL	892

Les explications relatives aux écarts entre le temps passé par domaine entre les prévisions et le réel sont les mêmes que pour l'analyse globale.

² Comme cela est préconisé dans le plan de communication.

Concernant les prévisions 2016, elles correspondent au temps travaillé par :

- Les 2.75 ETP portés par les 4 salariés permanents,
- L'apprenti au premier semestre,
- Un animateur à plein temps au second semestre.

2. Missions « Agence »

Le temps consacré à ces missions correspond à 115 jours de travail comme définit dans le contrat nous liant à l'Agence de l'eau Seine-Normandie, toutefois il est dépassé tous les ans. Cette année 152 jours ont été dédiés aux missions « Agence ».

Tableau 3 : Bilan 2015 des jours prévus et réalisés et prévisions 2016 pour les missions « Agence ».

Domaines d'action	Jours prévus 2015	Jours réalisés 2015	Jours prévus 2016
Animation territoriale	9	17	14
Gestion des ZH	32	63.5	46
Etudes et suivis ³	65	54	38
Sensibilisation	3	5	2
Administratif	6	12.5	15
TOTAL	115	152	115

Nous avons passé beaucoup plus de temps que prévu sur les missions prioritaires (animation territoriale et gestion). Concernant l'animation territoriale, cette augmentation est surtout due à l'émergence de nouveaux projets non prévus, notamment l'aménagement pédagogique d'une mare communale de Mouy-sur-Seine. Il en découle un temps beaucoup plus important que prévu consacré à la gestion des zones humides. Certains projets prévus nous ont demandé un investissement en temps bien plus important, en particulier le pâturage aux Ormes-sur-Voulzie pour le soin aux animaux et l'évolution du projet de la Grande Portée RTE. Par ailleurs, certains projets ayant émergés dans l'année ont permis la mise en œuvre d'actions de gestion.

La stagnation en 2015 des projets d'aménagement du territoire explique une partie de la baisse du temps dédié aux missions d'études et suivis (secondaires).

La demande de nos partenaires de l'organisation d'une visite d'inauguration du site de la Grande Portée RTE a demandé du temps de préparation qui n'avait été envisagé, ainsi plus de temps a été dédié à la sensibilisation. A la demande du Conseil d'administration de l'AGRENABA, l'accent a été également mis sur la communication et notamment la rédaction d'articles, dont une grande partie concernent les zones humides. Pour finir, Julien SCHWARTZ a eu l'occasion d'assister à un colloque à Lyon portant sur les recherches et actions au service des fleuves et grandes rivières ce qui nous a semblé être une formation utile à l'agent dans le cadre du suivi des projets d'aménagement.

Concernant les prévisions 2016, le temps dédié à l'animation territoriale est proche de ce qui a été fait en 2015. En revanche le temps consacré à la gestion prévu est un peu plus faible que l'année passée, du fait notamment que les clôtures sont déjà installées pour le pâturage bovin, tout comme celui des suivis car les habitats des sites « agence » ont été caractérisés, seuls des suivis phytosociologiques seront mis en place. La partie administrative est plus importante que l'an dernier car la formation de perfectionnement de Julien SCHWARTZ y est incluse au *pro rata* du quart d'ETP « Agence » qu'il porte.

³ Inclus le suivis des projets d'aménagement de la Seine.

3. Missions « Natura 2000 »

Le temps consacré à ces missions correspond à 172 jours de travail pour l'année 2016. Conformément à l'appel d'offre lancée par la communauté de communes Bassée Montois, l'animation prendra fin le 31 juillet 2016, 62 jours seront consacrés ces missions en 2016, en accord avec la DDT.

Tableau 4 : Bilan 2015 des jours prévus et réalisés et prévisions 2016 pour les missions « Natura 2000 ».

Domaines d'action	Jours prévus 2015	Jours réalisés 2015	Jours prévus 2016
Animation/ gestion	40	40	14
Gestion administrative et financière	30	27	11
Cohérence des politiques publiques	7	10	5
Assistance à l'application du régime des évaluations des incidences	10	10	6
Information, communication, Sensibilisation	20	20	3
Suivis scientifiques	65	65	23
TOTAL	172	172	62

Le temps consacré à chaque domaine d'action en 2015 est conforme aux prévisions.

Les suivis scientifiques concernent une grande partie du temps allouée à l'animation. En effet l'étude d'évaluation de l'état de conservation de la forêt alluviale a été particulièrement chronophage mais elle a permis de faire un bilan sur les boisements et connaître les points problématiques en ce qui concerne le fonctionnement de cet écosystème.

L'année 2015 a été un peu particulière dans le sens où les crédits Natura 2000 n'ont pas été ouverts ne permettant pas de signatures de contrats. Malgré tout, des prospections auprès des propriétaires ont été effectuées pour être en mesure de signer les contrats dès que la nouvelle programmation sera effective et ainsi bénéficier de l'aide financière de l'Europe pour des actions de gestion.

Concernant les prévisions 2016, le temps prévu pour chaque domaine d'action est proportionnellement similaire à celui pour l'année 2015. Lors du dernier semestre d'animation, nous espérons que les crédits Natura 2000 soient ouverts pour que certaines actions puissent être réalisées, notamment la signature de contrats. Les suivis scientifiques seront axés sur la poursuite des relevés permettant l'évaluation de l'état de conservation des milieux ouverts, dont les prairies à molinie et les pelouses sèches considérées comme étant un enjeu majeur.

III. Formations

Différentes formations ont été suivies par l'ensemble de l'équipe, pour un total de 41 jours. Voici le détail de ces formations :

Formation « Syrphes Niveau 3 » (janvier – 2 x 4 jours) : Julien SCHWARTZ et une stagiaire ont participé au dernier volet de cette formation à Remoray. L'objectif de cette dernière phase de formation était l'analyse des données : la comparaison entre la liste des espèces présentes et une liste d'espèces attendues par un programme spécifique permet de caractériser les milieux naturels sur lesquels ont été faits les relevés.

Commissionnement « Patrimoine naturel et circulation motorisée dans les espaces naturels » (avril - 5 jours) : Julien SCHWARTZ a (enfin) pu participer à ce second volet du commissionnement fréquemment annulé faute de participants.

Formation « Gestion du temps » (juin - 2 jours) : A sa demande, Julien SCHWARTZ a bénéficié de cette formation lui permettant de gagner en organisation de son temps, en planification de son travail et en priorisation des tâches.

Formation « Prévention et secours civique – 1^{er} niveau » (juin – 4 x 1 jour) : Toute l'équipe a été formée aux gestes de premiers secours.

Formation « Perfectionnement à la botanique » - Ecole régionale de botanique (juin & août – 12 jours) : Violaine MESLIER a suivi ce perfectionnement. Encadrée par la fine fleur des botanistes d'Île de France (Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien notamment), cette formation a alterné les séances théoriques et d'identification en salle avec les sorties de terrain. Après une journée de révision des principales familles (29 mai), l'intérêt a été de profiter des connaissances de botanistes d'expérience pour l'identification des groupes difficiles (graminées, carex notamment). Cette formation s'est déroulée en deux sessions, en juin (du 22 au 26/06) et août (du 26 au 28/08), ce qui a permis de tester l'identification de groupes complexes seule puis de revenir avec des questions et des échantillons à identifier pour la deuxième session. Une journée de restitution a également été organisée le 6 octobre.

Congrès commun Réserves naturelles de France & Conservatoires d'espaces naturels (octobre – 2 x 4 jours) : le congrès s'est déroulé cette année à Dunkerque, Camille MEUNIER et Violaine MESLIER y ont participé. Le but de ce congrès commun était de réfléchir aux nouveaux enjeux de gestion des espaces naturels protégés, de partager et d'échanger sur nos pratiques, nos expériences, nos besoins communs.

Formation « Rédaction du Document Unique de Prévention des Risques professionnels » (juin – 2 jours) : Camille MEUNIER a participé à deux ateliers présentant la méthodologie et des outils pratiques à la rédaction de ce document obligatoire.

Formations 2016 (24 jours) :

Julien SCHWARTZ bénéficiera d'un perfectionnement à la botanique (12 jours), Violaine MESLIER et Fabien BRANGER se perfectionneront à l'utilisation des outils de bureautique (Word, Excel, Power Point) (2 + 3 jours) et Camille MEUNIER participera au congrès 2016 de Réserves naturelles de France (3 jours) sur la thématique des valeurs ajoutées des réserves pour leur territoire. L'équipe bénéficiera également d'une initiation à la pédologie par Gérard ARNAL (4 jours)

PROTEGER

A. CONNAISSANCE ET SUIVI CONTINU DU PATRIMOINE NATUREL

I. Classeur des protocoles

Mesure SE 10 – Suivi des espèces végétales remarquables

Mesure SE 11 – Suivi des espèces animales remarquables



Ce classeur correspond au rassemblement des différents protocoles mis en place sur la réserve. L'objectif de ce classeur est d'une part de visualiser rapidement l'ensemble des protocoles mis en place dans l'année, mais également de pouvoir noter leurs évolutions au fil du temps, l'apparition de nouveaux protocoles, et la disparition de ceux devenus obsolètes ou non pertinents. Voici la liste des protocoles réalisés durant l'année 2015 :

Nom du protocole	Responsable	Remarques
STOC EPS*	Fabien	Suivi Oiseaux - Contexte national
Suivi <i>Leucorrhinia caudalis</i>*	Fabien	Odonate - Espèce protégée nationale
Placettes de suivi phyto-sociologique*	Violaine	Suivi des sites gérés
Protocole Atlas*	Tous	Amélioration de la connaissance naturaliste et veille sur les espèces patrimoniales.
Espèce invasive*	Julien	Veille
Suivi « Œillet superbe »*	Julien	Comptage du nombre de pieds
Evaluation de l'Etat de conservation de la Forêt	Julien/Violaine	RNF (Julien) / mix RNF-Carnino (Violaine)
Suivi hydrologique	Julien	Relevés limnimétriques
Suivi « Syrphes »	Julien	Elaboration suivi syrphes en tant que descripteurs des habitats
STELI*	Fabien	Odonates
Protocole commun d'inventaire des reptiles terrestres sur les Réserves Naturelles	Julien	Inventaire sur un type de milieu donné, pouvant servir de suivi des populations de reptiles

* Les protocoles mis en place sur la réserve depuis plusieurs années, n'ayant pas subi de modifications cette année et déjà développés dans les rapports d'activités précédents, ne seront pas abordés dans le présent rapport.

Evaluation de l'état de conservation de la forêt

✓ Natura 2000

Un protocole inspiré de la méthode RNF et de celle du MNHN a été élaborée en 2014 pour suivre l'état de conservation des forêts d'intérêt communautaire dans les entités de la ZSC. Il a dû être adapté au contexte local ainsi qu'au fonctionnement des forêts alluviales. Après avoir relevé des placettes forestières sur la partie aval du site Natura 2000 en 2014, les agents de la RN ont relevés cette année des placettes sur la partie centrale et amont. Au total 39 placettes ont été effectuées cette année. De manière générale, l'état de conservation des forêts alluviales est altéré avec des boisements souvent jeunes et présentant peu de gros arbres et d'arbres morts. Seuls les secteurs boisés depuis plusieurs siècles ont un état de conservation correct. Le rapport final complet est disponible sur le site internet : <http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/la-bassee/documents-a-telecharger> .

✓ DRIEE

Le protocole d'évaluation de l'état de conservation des forêts de RNF a commencé à être appliqué dans la RN. Sur la base des placettes du protocole PSDRF (protocole forêt) qui a été mis en place en 2012/2013 dans la réserve, un relevé botanique a commencé à être réalisé en 2015 sur 20 placettes. Les 77 placettes restantes seront relevées en 2016, avec l'aide d'un stagiaire.

Suivi hydrologique

Les échelles limnimétriques installées en 2014 ont permis d'avoir une année de relevés continus (fréquence = deux par semaine) en 2015. Ce suivi a vocation à être poursuivi de manière continue sur le long terme. Le réseau de piézomètres a été mis en place par VNF à la fin de l'année 2015. Les premiers relevés devraient être lancés au début de l'année 2016 et ont vocation à se faire jusqu'à la fin des travaux du projet de mise à grand gabarit, voire au-delà (période encore à définir avec VNF). Une étape importante à venir sera de s'assurer de pouvoir obtenir les données brutes issues de ces piézomètres.

Suivi « Syrphes »

Julien SCHWARTZ a réalisé une première analyse (méthode « Syrph the Net ») de l'état des habitats présents dans un rayon de 500m autour des deux tentes malaises ayant servi à capturer des Syrphes en 2014. La saison de capture ayant commencé tardivement, les espèces précoces n'ont pu être récoltées et ne sont pas prises en compte dans cette analyse qui est, par conséquent, peu concluante. Elle a cependant permis de se familiariser avec l'outil.

Une deuxième saison de capture a été mise en place en 2015 sur les mêmes sites qu'en 2014. Les identifications ont été réalisées par des collègues spécialistes des Syrphes (RNN du Lac de Remoray), par manque de temps et d'expérience en interne. L'analyse de l'état des habitats 2015 reste à réaliser, mais cette première étape (identification des spécimens) a permis d'inventorier 53 nouvelles espèces, portant à 78 espèces le nombre d'espèces de Syrphes dans la réserve naturelle.

Protocole commun d'inventaire des reptiles terrestres sur les Réserve Naturelles



Dans le cadre du protocole Atlas, des inventaires « Reptiles » ont été prévues au début de l'année 2015. Il a été choisi de suivre le protocole commun aux aires naturelles protégées afin de pouvoir comparer nos données avec d'autres sites en France. Ceci a impliqué le choix d'un milieu naturel en particulier, permettant d'installer des transects de 150 m de long (pose de 4 plaques à reptiles distantes de 50 m). Les habitats étant fortement fragmentés dans la réserve, le choix s'est porté sur deux habitats typiquement linéaires : les lisières mésophiles pures ou en association avec des fruticées. Cet inventaire a d'ores et déjà permis d'observer une nouvelle espèce de serpent dans la réserve naturelle : la Coronelle lisse (photo ci-contre).

Tableau 5 : bilan site par site des études mises en place.

Sites \ Etudes	STOC/EPS	Suivi <i>Leucorrhinia caudalis</i>	Suivi phytosociologique	Programme Atlas*	Espèces invasives	Suivi Cillet superbe	Suivi hydrologique	Suivi Syrphes	Suivi STELI	Inventaire reptiles
Marais Augé				F, Oi, A, Od, Or						
Site des Ormes				Oi, L, Or			X			
Roselière des Chintres				F, Oi, Or						
Grande portée RTE			X	F, suivi entomo						
Prairie Roullier				F, Or						
Propriétés AESN Everly	X		X	F						
Petite prairie Pronatura			X							
Grande prairie CG	X		X	F, Oi, L, Or						
Petite prairie du CG				F						
Prairie à Cillets			X	F, L, Or		X		X		
Propriétés le Groumellec RN et hors RN			X	F, Oi, Od, L, Or						
Plan d'eau Cocharde		X		F, Od, L, Or			X			X
Pâtûre Noue d'Isle				Oi, Or, L	X		X			
Etang et mare de Grisy	X	X		F, Od			X			
Pelouse de Munch			X	Or, L				X		X
Boucle de Noyen (nord)	X			F (Cryptoflore), Od			X		X	
Noue de Neuvry							X			
Noue Hermé							X			
Pelouse et sablière de Gouaix				F, Or, L						
Prairie de Beco				F, Or, L						
Le Pré de la Mare										X

* Protocole Atlas : suivis des espèces remarquables pour chaque groupe (F=Flore, Oi=Oiseaux, A=Amphibiens, Od=Odonates, L=Lépidoptères, Or=Orthoptères)

II. Inventaires ponctuels

Mesure SE 11 – Suivi d'espèces animales remarquables

1. Missions « Réserve »

Inventaire Odonates

Nous avons recherché la Cordulie à deux taches (découverte en 2014) sur les plans d'eau de la réserve (Gouaix et Noyen-sur-Seine) et Le Leste des Bois à Gouaix (sablière de Gouaix) et aux Ormes-sur-Voulzie (Marais augé) ainsi que l'Aesche isocèle sur cette même commune. Deux exuvies de L'Epithèque bimaculée ont été découvertes le 20 mai à Gouaix (deuxième site où l'espèce est présente en Bassée) mais celle-ci n'a pas été détectée à Noyen-sur-Seine. La reproduction du Leste des Bois est confirmée aux Ormes-sur-Voulzie (ponte dans la végétation) mais la population ne

semble pas très importante sur le site (seulement 6 adultes maximum observés) et à Gouaix 3 individus ont été observés sur la sablière de la commune (pas de reproduction constatée). Contrairement aux années 2013 et 2014, l'Aeschne isocèle n'a pas été observé au Marais Augé malgré nos recherches. Le Sympétrum vulgaire (espèce potentielle) à été recherché en fin d'été sur les plans d'eau sans succès.

Inventaire Lépidoptères et Orthoptères

Dans la continuité des inventaires de 2014, la plupart des sites ont été de nouveau prospectés en 2015 au printemps et en été. Ces prospections ont permis d'observer une nouvelle espèce de papillons, l'Azuré porte-queue, et une nouvelle station pour l'Azuré du Trèfle à Gouaix. Le Criquet des roseaux découvert dans la réserve naturelle en 2014 aux Ormes-sur-Voulzie a de nouveau été vu sur cette commune et aussi à Mouy-sur-Seine (Prairie Roullier).

Notons également l'observation d'un Névroptère, l'Ascalaphe souffré (photo ci-dessous), qui n'avait pas été revu depuis 2007 à Gouaix.



Inventaire Mammifères (non volants)



Des dispositifs attractifs pour le Chat sauvage (photo ci-contre), accompagné de «pièges photographiques», ont été mis en place sur la commune de Gouaix de janvier à mars 2015, pendant la période de rut du félin. Celui-ci n'a pas permis de détecter l'espèce.

Inventaire Amphibiens

Des prospections nocturnes ont été réalisées au printemps à Everly, Gouaix, Jaulnes et les Ormes-sur-Voulzie qui ont permis d'observer notamment de nouvelles stations de Triton ponctué ainsi que la Rainette verte.

Inventaire Cryptoflore

Le 27 octobre, une prospection cryptoflore (champignons, mousses, lichens) a été réalisée avec la participation de J.P. Méral (ANVL) aux abords de la boucle Nord des bras morts de Noyen-sur-Seine au cours d'une animation « grand public ». Cette intervention d'un spécialiste de la cryptoflore a permis d'avoir des données sur les mousses et champignons, trop rarement inventoriés encore au niveau de la réserve naturelle.

Inventaire Oiseaux

La Rousserolle turdoïde, est une nouvelle espèce nicheuse pour la réserve naturelle, observée sur le plan de la Cocharde à Gouaix. L'Autour des palombes a de nouveau niché à Gouaix avec un jeune observé en juillet.

2. Missions « Agence »

Inventaire floristique, espèces patrimoniales

Il s'agit d'un recensement des espèces présentes et en particulier les espèces patrimoniales, avec au minimum un passage en juin/juillet notamment sur les sites gérés (Grande portée, Propriétés AESN à Gouaix et Everly, prairie à Œillets, Propriétés Le Groumellec et la Roselière du Bois de Chenevière) mais également sur les sites d'intérêt hors réserve. Ces prospections révèlent ou confirment la présence d'espèces patrimoniales ou considérées comme intéressantes. Notons par exemple l'apparition de la Gesse des Marais dans la roselière des Aunaies et le Pâturin des Marais sur la propriété Le Groumellec au bord de la noue d'Hermé à Gouaix.

3. Missions « Natura 2000 »

Inventaire chiroptères

Un week-end « d'inventaire chauves-souris » avait été réalisé le samedi 31 mai et le dimanche 1er juin 2014 sur le territoire de la Bassée, les résultats ont été connus en 2015. L'objectif était non seulement de localiser des colonies de reproduction sur plusieurs des communes de la Bassée mais également de connaître davantage leur territoire de chasse et d'identifier les corridors empruntés lors de leurs déplacements. Organisé par Seine et Marne Environnement, organisme associé du Département de Seine et Marne, et en partenariat avec l'AGRENABA, l'ANVL et Biotope, cette opération d'amélioration des connaissances des chauves-souris a pu voir le jour grâce aux financements de la DRIEE.

Au total 19 espèces de chauves-souris ont pu être contactées dont une (Murin de Bechstein) pour laquelle il reste des incertitudes. Néanmoins cette étude a permis de prouver l'existence de 4 espèces se reproduisant en Bassée : la Sérotine commune, le Murin de Daubenton, la Noctule (photo ci-dessous) et la Pipistrelle commune.



B. CONSEIL, ÉTUDES ET INGÉNIERIE

I. Création et suivi de projets

1. Missions « Réserve »

Plans de gestion

En 2013, la DRIEE avait passé commande auprès de RNF (Réserves naturelles de France) pour que les réserves naturelles nationales d'Île-de-France puissent bénéficier d'un appui technique en matière d'évaluation et de rédaction de plan de gestion.

Cet appui nous a permis d'une part, de rédiger le rapport d'évaluation du plan de gestion 2005-2009 en mars 2015 (validé en comité consultatif le 10 juin), et d'autre part, de traduire les enjeux de la réserve en objectifs à long et moyen termes et de programmer la gestion (dans un tableau appelé arborescence) à mettre en place dans le futur plan de gestion et ce, conformément aux dernières avancées des groupes de travail de RNF sur le sujet. Cette arborescence a été validée en comité consultatif le 10 juin.

Par ailleurs, le plan de gestion 2017-2021 est en cours de rédaction. L'équipe progresse sur la rédaction du diagnostic, autant du patrimoine naturel que du contexte économique et social du territoire, et sur la création d'outils (fiches de suivi) qui permettront d'évaluer annuellement (pour les rapports d'activités) et en fin de plan, la gestion mise en œuvre. La mise en œuvre de ces fiches a induit de légères modifications dans l'arborescence.

En 2016, le nouveau Conseil scientifique sera mobilisé pour valider cette nouvelle arborescence et un groupe de travail sera constitué avec des élus du Conseil d'administration pour suivre la rédaction de ce document qui sera présenté pour validation lors d'un Comité consultatif extraordinaire à l'automne.

Projet « Violette élevée »

Mesure SE 10 – Suivi des espèces végétales remarquables

Une réunion de restitution a été organisée au mois d'avril par le Conservatoire botanique national du bassin Parisien dans le but de faire un point sur l'étude et réfléchir aux moyens de poursuivre les efforts entrepris. Des pistes ont été élaborées avec les différents partenaires et il reste maintenant à trouver les moyens à mettre en œuvre.



Projet « Vigne sauvage »

Mesure SE 10 – Suivi des espèces végétales remarquables

Une convention de partenariat a été établie entre l'AGRENABA, Seine et Marne Environnement (SEME), le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP) et l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau (ANVL) définissant les modalités de leur collaboration dans le cadre de la rédaction, en 2016, d'un Plan régional d'actions de conservation (PRAC) en faveur de la Vigne sauvage dans la Bassée par un stagiaire.

Voici le budget prévu pour cette étude :

Sources	Montants
AGRENABA	2000 €
CBNBP	2000 €
SEME	2000 €
ANVL	500 €
TOTAL	6500 €

Dépenses	Montants
Indemnités de stage	3300 €
Déplacements	700 €
Matériels et études	2500 €
TOTAL	6500 €

Projet d'étude de l'appropriation et de l'intégration des réserves franciliennes dans leur territoire

Ce projet est issu de réflexions autour du besoin commun, exprimé par les 4 réserves nationales, d'un appui en matière de diagnostic socio-économique, comme il est demandé dans les plans de gestion, car il n'y a aucune trame d'analyse de ce type dans le guide méthodologique actuel. Or un diagnostic socio-économique de la réserve dans son territoire s'avère des plus utiles. En effet, l'appropriation locale d'une réserve naturelle et sa bonne intégration au contexte socio-économique sont des clés de réussite du projet de protection porté par le gestionnaire et encadré par le plan de gestion.

Partageant ce constat, la DRIEE a souhaité renforcer l'appui aux gestionnaires franciliens sur ce champ. Elle a proposé à la Région Ile-de-France et à RNF de mutualiser les compétences et moyens afin de porter ensemble un projet qui réponde aux besoins des gestionnaires des réserves nationales et régionales d'Île-de-France (15 réserves au total).

Il est à noter que la tête de réseau RNF a, pour sa part, identifié comme priorité dans son plan stratégique 2011-2015 de mieux connaître les interrelations socio-économiques des réserves naturelles avec leur territoire, en vue de faciliter leur intégration et leur appropriation locale. Ce besoin s'inscrit donc également dans les diverses études menées par RNF (thèse publiée de C. Therville : « Des clichés protectionnistes aux approches intégratives : l'exemple des réserves » ; et projet lancé en 2016 intitulé « Que vaut ma réserve et comment le faire savoir ? »).

Les objectifs de ce projet sont les suivants :

- Avoir une vision globale du contexte en Île-de-France,
- Mettre en commun les problématiques,
- Créer des outils pour les gestionnaires pour analyser leur situation,
- Mutualiser cela avec tout le réseau des réserves.

Cette étude se déroule en plusieurs phases :

- Etude générale des 15 réserves par le biais de questionnaires et entretiens réalisés en août/septembre 2015 auprès des conservateurs,
- Etude approfondie d'une réserve naturelle régionale et une nationale via une enquête auprès des acteurs du territoire, qui est en cours de finalisation,
- Production de « fiches outils » au premier trimestre 2016 et d'un document de communication pour la Fête de la Nature en mai 2016,
- Restitution globale des résultats de l'étude au prochain congrès des réserves (avril 2016 en Ardèche).

Outre le fait d'avoir répondu, comme toutes les réserves, au questionnaire et à l'entretien, la réserve naturelle de la Bassée fait partie du Comité de pilotage de l'étude.

Etudes cadastrales

En fonction des informations disponibles, la base de données des propriétaires est mise en jour régulièrement. Pour les communes n'ayant pas de système cadastral informatique, il serait intéressant de se rapprocher des impôts pour élaborer une convention entre nos deux structures et ainsi nous permettre de mettre à jour ce fichier instantanément.

2. Missions « Agence »

A2C : carrière du Port Montain

En 2014, dans le cadre du nouveau projet de remise en état de la carrière du Port Montain (prévoyant la création de 4.5 ha de roselière supplémentaires), un accord avec A2C Granulats avait été passé les autorisant à installer les canalisations nécessaires le long des bandes transporteuses passant déjà dans la réserve en contrepartie de la mise en œuvre de deux mesures d'accompagnement :

- Le recul puis l'entretien pendant 19 ans de la lisière de la zone boisée concernée par l'installation des canalisations,
- La mise en place d'un partenariat pour la gestion et l'entretien des prairies de long de la Noue d'Isle.

La lisière de la zone boisée a bien été reculée en hiver 2014-2015, ce qui a permis à un nouveau pied de Violette élevée d'apparaître au printemps.

Concernant les prairies de la Noue d'Isle, l'objectif est d'augmenter les surfaces d'habitats prairiaux de la zone qui est envahie par les saules à cause d'une pression de pâturage qui n'est actuellement pas assez importante. Nous souhaitons pour cela forcer les animaux à rester sur place pendant la belle saison afin de limiter la pousse des arbustes mais cela n'a pas été réalisé faute de temps. Cependant deux bœufs Highlands (présents depuis juillet sur les zones 7 et 3 de la commune des Ormes-sur-Voulzie) sont arrivés sur place le 18 septembre après le broyage mécanique du site et resteront sur place au moins jusqu'au 1er mars 2016.

Projets d'aménagements du territoire dans la Bassée

Comme les années précédentes, la réserve a porté la plus grande attention aux projets d'aménagements de la Seine (Casier Pilote et Mise à grand gabarit de la Seine) afin de défendre au mieux les intérêts de la réserve naturelle.

En 2016, nous continuerons à veiller à l'avancement de ces deux projets ainsi qu'à l'émergence du SAGE Bassée-Voulzie, dont le lancement a eu lieu en février 2015.

Entretien des bords de noues

En 2015, Julien SCHWARTZ a participé à la réunion annuelle de planification de l'entretien des bords de noues par le syndicat d'aménagement de la vallée de la Seine.

3. Missions « Natura 2000 »

Au cours de l'année 2015, plusieurs réalisations peuvent être mises en évidence :

- Organisation du Comité de Pilotage (COPIL) dont les objectifs étaient de présenter les grandes missions et les actions à entreprendre pour l'année à venir.
- La signature de 3 Mesures Agro-environnementales climatiques destinées à entretenir des milieux ouverts par pâturage ovin.
- L'élaboration de l'Info site n°4
- La prise de contacts avec les différents acteurs du territoire pour faire valoir les enjeux présents sur le site Natura 2000

En 2016, il est prévu de :

- De signer les contrats Natura 2000 qui sont en attente d'ouverture des crédits,
- Poursuivre les suivis scientifiques en s'attachant cette fois aux milieux ouverts et notamment les habitats à fort enjeu,
- Lancer un programme d'animation scolaires avec le concours des enseignants.

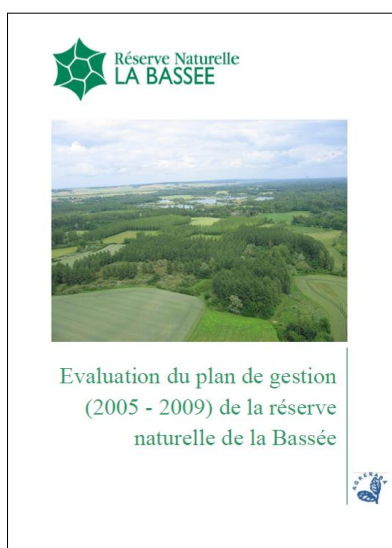
II. Publications

Mesure SE 10 – Suivi des espèces végétales remarquables

Mesure SE 11 – Suivi des espèces animales remarquables

1. Evaluation du plan de gestion 2005-2009

L'appui technique en matière de plan de gestion par RNF financé par la DRIEE, nous a permis d'une part de rédiger le rapport d'évaluation du plan de gestion 2005-2009 en mars 2015 qui a été validé en comité consultatif le 10 juin.



2. Rapport scientifique

Comme prévu, le rapport scientifique (bilan des observations naturalistes entre le premier Plan de Gestion et 2013) a été finalisé en 2015, suite aux retours des membres du Conseil Scientifique. Il est désormais téléchargeable sur le site internet de la réserve naturelle.

3. Bilan naturaliste

Comme pour les années précédentes, un bilan naturaliste mettant en avant les aspects de suivis et de découvertes naturalistes 2015 de la réserve sera annexé au présent rapport d'activité au cours du premier semestre 2016.

C. SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT

Mesure PO 01 - Assurer une sensibilisation du public concernant la réglementation applicable sur le territoire de la réserve au travers d'opérations régulières de surveillance et d'information.

I. Tournées de surveillance

Au cours de l'année 2015, 4 tournées de surveillance en duo ont été organisées sur la réserve naturelle (trois le dimanche et une un vendredi après-midi) et 8 infractions ont été constatées :

- 4 concernaient des dépôts de déchets,
- 2 concernaient une place de feu,
- 2 concernaient la circulation illicite de véhicules à moteur
(un quad au Sud-Ouest de la prairie à Œilletts et une voiture au plan d'eau de la Cocharde).

A noter que deux autres observations de quads ont été réalisées mais en périphérie de l'aire naturelle protégée, sur un chemin menant à la réserve qui est désormais interdit à la circulation (pourtour du plan d'eau de Neuvry).

Aucun procès-verbal n'a été établi.

II. Réglementation de la circulation des véhicules à moteur

Les projets d'arrêtés municipaux réglementant la circulation des véhicules à moteur sur l'ensemble de chemins ruraux de la réserve naturelle ont été acceptés par l'ensemble des communes concernées. Les arrêtés ont été signés et affichés en mairie et à la Maison de la Réserve en fin d'année. Des panneaux B7b ont été implantés en amont de chaque chemin rural réglementé en fin d'année 2015.



GERER

Mesure GH 06 – Création de clairières au sein d'Espaces Boisés à conserver, à protéger ou à créer.

Mesure GH 05 – Débroussaillage de fruticées et de saulaies arbustives et coupe de boisements [...] pour la restauration de milieux herbacés.

Mesure GH 09 - Gestion des milieux herbacés par fauche avec exportation des produits et/ou pâturage

A. INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE NATUREL

I. Gestion conservatoire

1. Missions « Réserve »

a) Pelouse de Munch - Gouaix

Plusieurs chantiers (bénévoles et internes) ont été organisés sur ce site, cela a permis de débroussailler 0.5ha supplémentaires et d'exporter les arbustes.



b) Sablère de Gouaix et Pelouse AESN - Gouaix

Ces deux sites mitoyens l'un de l'autre ont été débroussaillés à l'automne sur 0.6 ha au total lors de chantiers (étudiants et internes).

c) Pelouse Pronatura - Jaulnes

Du débroussaillage a eu lieu sur 0.5 ha lors de chantiers internes et bénévoles.

d) Prairie Pronatura – Jaulnes

Cette prairie de 0.12 ha, propriété de l'association Pronatura Île-de-France, est fauchée avec exportation de la matière tous les ans lors d'un chantier de bénévoles organisé avec l'ANVL à l'automne.

e) Prairies et roselière du Conseil Départemental – Jaulnes et Mouy

Comme tous les ans, ces sites, qui représentent une surface totale d'environ 3.5 ha, sont fauchés avec exportation de la matière en septembre par une entreprise choisie par le conseil départemental. L'AGRENABA a veillé au bon déroulement des travaux.

Cette année, le Conseil départemental a défriché un fourré humide (0,9 ha prévu) en périphérie de la Grande Prairie en vue d'agrandir ce site prairial exceptionnel. La roselière du Conseil départemental (cariçaie) a également été réouverte (1,5 ha prévu).

f) Marais Augé, lieu-dit Chasse-Foin - Ormes sur Voulzie

Un broyage sans export a été réalisé le 15 octobre par le propriétaire sur 0,9 ha. Puis un chantier en interne de tronçonnage et mise en tas en lisère a eu lieu avec des stagiaires (0,1 ha).

2. Missions « Agence »

a) Propriétés de l'AESN – Everly et Gouaix

Lieu-dit du Bois de Veuve – la Pièce au Prêtre

L'objectif a été d'entretenir les zones débroussaillées en 2013 (1,7 ha). Ainsi, le pâturage sur 0.5 ha a été renouvelé, avec la présence de 3 bœufs Highland Cattle du 4 juillet au 20 septembre (prestation de service d'un éleveur). Un chantier a été organisé en interne le 4 novembre, avec des stagiaires, sur la zone pâturée afin de débroussailler et de mettre en tas les végétaux restants à la fin de la période de pâturage.

Les autres zones (dénommée « violette » et « noue » représentant environ 1,2 ha) où il n'avait pas été possible de mener des travaux de gestion 2014 ont été broyées cette année (matière laissée sur place).

A Gouaix, le site dénommé « Roselière des aunaies » située en continuité de la prairie à Cœillets a été fauché pour la première fois cette année (pour rappel, premiers travaux par débroussaillage manuel en 2013, broyage sans export en 2014).

En 2016, il est prévu de broyer et de faire pâturer les zones entretenues en 2014. Des travaux d'extension des secteurs déjà ouverts sont également envisagés.

Prairie à Cœillets

Comme tous les ans, une fauche avec exportation a été réalisée par un prestataire sur 1.1 ha. L'AGRENABA a veillé au bon déroulement des travaux.

b) Pâturage Noue d'Isle – Grisy sur Seine

Cette pâture située en périphérie de la carrière de Pormain est entretenue par l'entreprise A2C Granulats. Elle est pâturée (pâturage mixte chevaux, ânes, vaches) du printemps à l'automne.

Deux bœufs Highland Cattle ont rejoint le troupeau en septembre après le broyage des saules. Cela permet d'augmenter la pression de pâturage à l'extrémité sud, le but étant de limiter l'envahissement par les arbustes de la zone en 2016.

c) Grande Portée RTE – Mouy-sur-Seine

Après discussion avec la société de chasse communale et la mairie de Mouy-sur-Seine, la zone de pâturage a été étendue à l'est du site pour atteindre 1.2ha (contre 1ha en 2014).

Un broyage du pourtour du site a été réalisé par les agents de la réserve pour que l'éleveur puisse installer sa clôture. Le pâturage a été réalisé par un prestataire, et deux passages ont été préconisés : un au printemps, puis un à l'automne, afin d'affaiblir le plus possible les jeunes ligneux. 6 bœufs ont ainsi pâturé la zone du 31 mai au 14 juillet puis 2 vaches et 1 taureau ont été amenés sur la Grande Portée par l'éleveur, du 31 août au 31 octobre.



Il n'y a eu aucune intervention mécanique sur le restant de la Grande Portée ni sur les autres portées, bien que l'occasion ai failli se présenter durant l'automne.

En 2016, il est prévu de se mettre dans les conditions de l'après-Life, c'est-à-dire soit en faisant intervenir un éleveur avec des aides financières du type MAE ou contrats Natura 2000, soit en faisant faucher la Grande Portée. L'intérêt, pour une personne équipée d'un matériel pour faire de la fauche, de se rendre spécifiquement sur la Grande Portée serait plus grand si l'on pouvait offrir plus de surface à faucher (idem dans le cas du pâturage) et nous en sommes donc arrivés à inscrire d'autres portées, notamment à l'extérieur des limites de la réserve (commune des Ormes-sur-Voulzie), dans ce projet Life-RTE.

d) Mare communale de Peugny – Mouy-sur-Seine

En accord avec la municipalité nous avons pu engager les premiers travaux de réouverture de cette mare, le but étant d'en faire une mare pédagogique.

Les premiers travaux de restauration de la mare ont eu lieu les 4 et 5 septembre. Ils ont été organisés dans le cadre de l'organisation d'un chantier international de bénévoles en partenariat avec l'association Concordia. Ainsi, 11 jeunes français et étrangers ont participé à la réouverture de la mare. Ils ont bucheronné, tronçonné et débroussaillé sur ce site de 400 m² pour apporter de la lumière à la mare. Durant le chantier, nous avons également eu un fort soutien de la part de la commune qui a mis à notre disposition un agent communal qui a exporté hors du site les arbres et arbustes coupés autour de la mare.

En 2016, il est prévu de soutenir la mairie de Mouy-sur-Seine dans l'établissement de son projet d'aménagement de cette mare pédagogique, en partenariat avec le Conseil départemental (qui financerait en partie le projet), le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) et l'école communale. Il est notamment prévu un curage de la mare et un bucheronnage complémentaire mais également un travail d'agencement du site.

e) Site communal des Ormes-sur-Voulzie

Pâturage : zones 1 et 3-7, surface totale : 5.5 ha

L'équipe municipale nouvellement élue (mars 2014) a donné un avis favorable pour le projet d'extension du pâturage. Ainsi, la surface pâturée a été doublée par rapport à celle de 2014 (5.5ha contre 2.8ha) ; 2 nouveaux bœufs ont donc été achetés par les carriers : Banjo et Noisette. Ces deux jeunes Highland Cattle de 10 mois ont ainsi intégré la zone 1 le 31 mars. Ils ont passé la nuit au calme dans la zone de contention, et la rencontre, le lendemain, avec Carex et Nénuphar s'est très bien passée.

Les quatre animaux ont été transférés dans leur nouvelle pâture (zone 3-7) le 30 juin. Cela a permis au vétérinaire d'examiner les bœufs et de leur faire leur prise de sang, ils sont tous en bonne santé ! Ils y ont passé trois mois. Cette durée a été un peu courte pour pouvoir exercer une pression de pâturage correcte sur le site, le couvert herbacé étant déjà très dense à l'arrivée des bœufs. Mais la présence des quatre animaux a quand même permis de diminuer la masse végétale globale du site pour la saison 2015.

D'un autre côté, l'absence des animaux sur la zone 1 durant cette même période a permis à la végétation de reprendre ses droits et nous avons noté un fort développement de la Pulcaire dysentérique sur le site, qu'il faudra surveiller.

Le 18 septembre, les bœufs ont quitté leur pâture estivale. Seuls Carex et Noisette ont réintégré la zone 1. En effet, nous avons pu voir l'effet qu'avaient 4 bœufs sur la zone 1 durant 13 semaines au printemps et cela nous paraissait critique d'un point de vue écologique de laisser 4 bêtes durant la moitié de l'année sur cette surface. Effectivement, le sol était fortement piétiné sur l'ensemble de la pâture à l'issue de ces 3 mois printaniers et nous ne devons pas être loin de la capacité de charge limite de la pâture. De ce fait, Nénuphar et Banjo ont, quant à eux, rejoint les animaux pâturant à la Noue d'Isle, en limite de la réserve naturelle.

Coupe des peupliers : zone 5-6, surface : 3.1 ha

La coupe de peupliers et le broyage des souches de la zone 5-6 ont eu lieu fin septembre par un prestataire.



Entretien : zones 1 et 4, surface totale : 2ha

Comme chaque année, des opérations de broyage et de fauche ont été réalisées sur ces zones.

En 2016, il est prévu de faire le point cette première extension du pâturage avec la commune des Ormes-sur-Voulzie afin de reconduire ce mode de gestion. Nous allons leur proposer de laisser 2 bœufs sur la zone 1, afin d'éviter la prolifération la Pulicaire dysentérique, et d'organiser un pâturage mixte sur la zone 3-7 pour garder une bonne pression de pâturage. Afin de ne pas brusquer les élus et les chasseurs, une nouvelle extension (objectif final d'environ 11 ha en pâturage d'une mosaïque de magnocariçaises - mégaphorbiaies et prairies humides) ne leur sera pas proposée avant 2017. Les zones 1,4 et 5-6 seront entretenues par broyage et fauche en attendant.

f) Roselière des Chintres – Ormes-sur-Voulzie

Un broyage sans export a été réalisé sur 0.4ha par un agriculteur local.

3. Missions « Natura 2000 »

L'année 2015 a été marquée par l'arrivée d'un nouvel éleveur de brebis, Hervé Lemarchand, qui prend la suite d'Elise Colas. Le projet reste le même, faire pâturer les brebis en itinérance et permettre l'entretien des milieux naturels. Dans la mesure du possible la réserve de la Bassée privilégie les méthodes d'entretien naturelles et pérennes dans le temps. Au total ce sont un peu plus de 200 brebis qui ont parcouru la Bassée assurant un service d'éco-pâturage.

a) Plan d'eau de la Cocharde - Gouaix

Gestion des milieux naturels

Une convention de gestion a été signée entre l'AGRENABA et l'Agence des Espaces verts (AEV), propriétaire du site, le 25 février 2015. A travers cette convention, l'AEV confie la gestion de sa propriété à l'AGRENABA et finance la mise en œuvre d'opérations de restauration et d'entretien, de suivis scientifiques mais également d'action de sensibilisation conformément aux orientations définies dans le plan de gestion de la réserve naturelle de la Bassée.

- L'AGRENABA a réalisé 3 chantiers d'entretien sur le site de la Cocharde avec l'aide de bénévoles (24 personnes). Ces chantiers avaient pour but de débroussailler les secteurs de prairie sèche et de limiter le développement des saules au niveau des roselières.
- De manière à entretenir les milieux récemment ouverts (prairie sèche) et contenir la végétation sur le chemin tout autour du plan d'eau, une gestion par pâturage a été réalisée sur environ 1 hectare. Le troupeau de moutons (environ 200 têtes) est resté une semaine au mois d'octobre sur le site.
- Les arbres, au nord du site, ont été coupés par un prestataire pour permettre le développement de la strate herbacée. En effet, une grande partie de cette zone est envahie par la Clématite, étouffant la végétation, il a donc été décidé de débroussailler et couper les quelques arbres présents (peupliers et Frênes) et ainsi gagner en surface prairiale.

En 2016, il est prévu de réaliser des travaux d'ouverture (bucheronnage) sur la partie ouest du site pour favoriser la strate herbacée et notamment les espèces végétales de prairie. Ces opérations envisagées ont pour objectif de créer de nouveaux milieux ouverts mais il est important de poursuivre les efforts d'entretien sur le pourtour du plan d'eau. Le pâturage semble être la meilleure option pour l'entretien de la strate herbacée car naturelle et moins couteux.

Encadrement de la pêche

Par ailleurs, une convention relative à l'exercice du droit de pêche a également été signée avec l'AEV le 17 juillet 2015 fixant des pratiques de pêche autorisées sur le site. Ce loisirs est donc autorisé pour 15 pêcheurs devant s'inscrire auprès de l'AGRENABA, signer la charte de bonnes pratiques et s'acquitter d'une cotisation annuelle de 25€.

Par ailleurs, l'AGRENABA a mis en contact l'AEV avec un garde-pêche local pour qu'il puisse se faire assermenter sur le site.

Compte-tenu de la date de signature, les pêcheurs n'auront pas à payer la cotisation pour 2015 mais ils ont tous été contactés pour les informés de ces éléments, 13 ont signé la charte.

b) Sablière et Pelouse de Gouaix, pelouse AESN - Gouaix

Au cours du mois de septembre un pâturage ovin a été effectué pendant 5 jours sur 0,9 ha. Ce site a pu être entretenu grâce aux financements Natura 2000 par l'intermédiaire d'une MAEC. Préalablement un contrat de prêt à usage a été signé entre l'AGRENABA, détentrice d'un bail emphytéotique et l'éleveur.

c) Pelouse de Munch - Gouaix

Ce site a été pâturé par les moutons pendant 8 jours courant septembre sur environ 2 ha. De la même manière que pour les sites de la sablière et de la pelouse sèche, la pelouse de Munch a fait l'objet d'une MAEC.



d) Terre Poussin – Gouaix

Pâturage 2.2ha mais ce site n'a pas fait l'objet d'un contrat.

e) Prairie de Beco – Noyen-sur-Seine

Un pâturage ovin a été réalisé sur 2,2 ha pendant 18 jours. Ce site a bénéficié d'une aide financière grâce à la signature d'une MAEC. De la même manière l'éleveur a préalablement signé un contrat de prêt à usage avec le propriétaire M. de BECO.

4. Synthèse

Tableau 6 : Bilan des travaux d'entretien et de restauration réalisés en 2015.

	Sites	Surface entretenue ou restaurée	Type de travaux
« Missions Réserve »	Pelouse de Munch	0,5 ha	Débroussaillage et mise en tas en lisière
	Sablière, pelouses de Gouaix et AESN	0,6 ha	Débroussaillage et mise en tas en lisière
	Pelouse Pronatura	0,5 ha	Débroussaillage et mise en tas en lisière
	Prairie Pronatura	0,12 ha	Fauche avec export
	Prairies et roselière CD77	3,5 ha	Fauche avec export
	Marais Augé	1 ha	Broyage et débroussaillage et mise en tas en lisière
« Missions Agence »	Propriétés AESN	0,5 ha	Pâturage bovin et débroussaillage (Everly)
		1,2 ha	Broyage et mise en tas en lisière (Everly)
		0,7 ha	Fauche avec export (Gouaix)
	Prairie à œillets	1,1 ha	Fauche avec export
	Pâturage Noue d'Isle	1,3 ha	Pâturage et broyage sans export
	Grande Portée RTE	1,2 ha	Pâturage bovin
	Mare de Peugny	0,04 ha	Bucheronnage, tronçonnage et débroussaillage
	Site des Ormes	10,6 ha	Pâturage bovin, bucheronnage, broyage et fauche
	Roselière des Chintres	0,4 ha	Broyage
« Missions Natura 2000 »	Plan d'eau de la Cocharde	1 ha	Bucheronnage, débroussaillage et pâturage ovin
	Sablière, pelouses de Gouaix et AESN	1,2 ha	Pâturage ovin
	Pelouse de Munch	2 ha	Pâturage ovin
	Prairie de Beco	2,2 ha	Pâturage ovin et débroussaillage
Total		29.66 ha	

5. Autres actions

Comme d'habitude, les autres actions menées cette année sur la réserve concernent l'entretien des balises dégradées, l'entretien du sentier et le suivi des coupes de bois de chauffage,...

II. Projets « gagnant-gagnant »

Depuis 2015, l'accent est mis sur la mise en place de projets dits « gagnant-gagnant » avec différents acteurs du territoire.

Le premier projet concerne la société de chasse communale de Grisy-sur-Seine. Ce projet prévoit, en 2016, le débroussaillage du site de la roselière du Bois de Chenevière à Noyen-sur-Seine sera poursuivi avec l'aide de la société de chasse (gestionnaire de la zone).

FAIRE DECOUVRIR

A. PRESTATIONS D'ACCUEIL ET D'ANIMATION

Mesure FA10 - Réalisation d'animations pédagogiques (chantiers de bénévoles, sorties nature...) destinées au grand public ou aux scolaires.

1. Animations « grand public »

En 2015, 14 animations et 1 chantier « nature » étaient programmés mais 2 sorties ont dû être annulées, l'une faute de participants, l'autre en raison de la canicule.

Au total ce sont 179 participants qui sont venus prendre part aux différentes animations proposées par la réserve naturelle. C'est plus qu'en 2014, où 154 personnes avaient participé aux animations « grand public ».

En 2016, il est prévu 13 animations ainsi qu'un chantier « nature » et un concours photos. La réserve est partenaire pour l'organisation de 2 festivals, ce qui explique que les animations prévues sont un peu moins nombreuses qu'en 2015.

2. Visites guidées

Cette année, 7 visites guidées ont été organisées dont :

- 3 avec des classes d'étudiants,
- 1 avec les bénévoles internationaux de Concordia,
- 1 avec un groupe de randonneurs,
- 1 avec la bibliothèque d'Everly,
- 1 avec les adhérents de l'AVEN du Grand-Voyeux.

Cela représente 88 visiteurs.

3. Animations scolaires

En 2015, 18 animations ont été organisées (16 sur l'année scolaire 2014-2015 et 2 animations sur l'année scolaire 2015-2016) avec 12 classes des écoles primaires des communes de la réserve et de leurs regroupements :

- Everly – Chalmaison : 6 animations, 4 classes ;
- Gouaix : 2 animations, 2 classes ;
- Grisy-sur-Seine – Jaulnes – Villuis : 3 animations, 2 classes ;
- Mouy-sur-Seine – Mousseaux-lès-Bray : 1 animation, 1 classe ;
- Noyen-sur-Seine – Villiers-sur-Seine – Fontaine-Fourches : 5 animations, 3 classes ;
- Ormes-sur-Voulzie : 2 animations, 1 classe ;

Elles ont permis à 315 enfants de découvrir la réserve de la Bassée grâce à la maquette et aux jeux mais aussi la faune, la flore et même le land'art à travers différentes activités proposées aussi bien dans le cadre d'animations ponctuelles que de projets pédagogiques.

L'AGRENABA a également co-animé le stand RNF lors de la Fête de la Nature 2015 sur la matinée du vendredi 22 mai dédié aux animations scolaires. Une cinquantaine d'enfants (2 classes) ont ainsi pu découvrir le rôle des réserves.

Au total, environ 365 enfants ont bénéficié d'animations scolaires.

4. Les chantiers de gestion

Au total 14 chantiers de gestion ayant mobilisés 63 bénévoles et étudiants ont été organisés en 2015 pour une surface entretenue d'environ 3 ha. Ceci représente un **volume de travail de 103 jours-homme bénévole**.

Nous avons accueilli 8 bénévoles internationaux de l'association Concordia en septembre qui ont effectués 6 jours de chantiers avec l'AGRENABA (Mare de Peugny, Sablière de Gouaix, Plan d'eau de la Cocharde....). Une classe de Bac Pro Gestion des milieux naturels et de la faune (Lycée Sainte Maure, Troyes) a réalisée 1,5 jours de chantiers sur le site de la Roselière du Bois de Chenevière. Enfin, une classe de Master Espaces et Milieux (Université Paris Diderot) est venue nous aider à débroussailler la sablière de Gouaix pendant 1,5 jours. Le travail demandé lors de ces journées est essentiellement du ramassage de produit de fauche ou de débroussaillage pour une mise en tas en lisière de sites. L'export de la matière est en effet très important pour permettre une restauration de milieux herbacés diversifiés au niveau floristique ce qui demanderait un temps de travail trop important s'il devait être seulement réalisé par les agents de la réserve.



5. Le géocaching

Les caches de géocaching (*chasse au trésor mondiale, où, à partir de coordonnées GPS on doit retrouver des caches*) ont permis à 48 personnes de découvrir la réserve de façon originale en 2015.

Sur les 4 caches, 3 sont toujours actives (l'une a été désactivée pour cause de vandalisme et non réactivée depuis). La cache du « Chêne de la Feuchelle » est celle qui marche le mieux avec 44 visites depuis le lancement de l'opération en septembre 2014. Aujourd'hui, la réserve de la Bassée compte près d'une centaine de visites des géocaches.

6. Bilan

Au total, ce sont 743 personnes qui ont participé aux animations ou aux événements proposés par la réserve naturelle de la Bassée. Même sans exposition organisée cette année nous avons sensibilisé un nombre similaire de personnes (793 personnes en 2014). Cela est notamment permis grâce au développement des animations scolaires, qui touchent cette année 3 fois plus d'enfants en 2015, et du développement du réseau de bénévoles.

Type de publics	Nombre d'interventions	Nombre de participants
Animations grand public + chantier	13	179
Groupes organisés hors scolaires	7	88
Animations scolaires	20	365
Chantiers bénévoles (étudiants, pêcheurs,...)	14	63
Géocaching	4	48
TOTAL	44	743

B. CRÉATION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION ET DE PÉDAGOGIE

Mesure FA11 - Diffusion d'informations thématiques [...] au travers de réunions ou de plaquettes d'informations.

Mesure FA12 – Diffusion régulière d'informations au travers d'articles dans les journaux (presse, journaux communaux) ou d'une lettre de la Réserve naturelle.

1. Plan de communication

Le Conseil d'administration a souhaité, lors de la réunion du 12 mars, une intensification des animations et de la communication, dans le cadre d'un plan de communication. Il a été rédigé et validé par un groupe de travail, créé à cette occasion, le 30 novembre.

Dans le cadre de sa rédaction, la réserve a proposé une enquête de satisfaction via un questionnaire en ligne. Il en émane, des 28 personnes y ayant répondu, un retour très positif sur les outils de communication à disposition mais également une demande relativement forte d'actualisation et d'édition de nouveaux documents.

Il prévoit pour la période 2016-2018, entre autres :

- un fort développement des animations : objectif 1400 participants en 2018 ;
- une diversification des moyens de communication (presse, radio, ...)
- l'édition de nouveaux outils (plaquette, affiche, livret) ;
- le développement de partenariats ;
- une sensibilisation aux bonnes pratiques.

2. Outils de communication

Partenariat graphique

Afin de développer des outils de communication uniformes, nous avons étudié des propositions de divers graphistes seine-et-marnais et avons retenu les propositions de M. Koval, graphiste indépendant, pour son intérêt visible, son dynamisme et sa proximité directe (bureaux à Mousseaux-les-Bray, à une dizaine de km de la Maison de la réserve).

Actualisation de la plaquette de présentation

La plaquette de présentation à disposition datait de 2005, elle était désuète et les coordonnées et les informations avaient besoin d'être actualisées.

Une plaquette plus moderne et actualisée est ainsi distribuée dans de nombreuses communes et mise à disposition du public en été 2015 chez des commerçants, offices de tourisme,....

Programme des animations

Comme chaque année, un programme des animations « grand public » est édité. Le programme 2016 s'inscrit dans l'esprit des programmes précédents qui étaient bien identifiés par le public en glissant progressivement vers le nouveau design convenu avec notre graphiste. Ce programme est distribué dans les mêmes conditions que pour la plaquette de présentation.

Travail sur les projets 2016

Un travail important a été engagé en 2015 sur des outils qui ne seront disponible qu'en 2016, notamment une vidéo de présentation de la réserve, une modernisation du site internet et une actualisation du livret du sentier.

3. Presse

Grâce à des contacts avec la presse, la réserve a pu bénéficier d'une douzaine d'articles parus dans la presse locale, notamment dans la République de Seine-et-Marne.

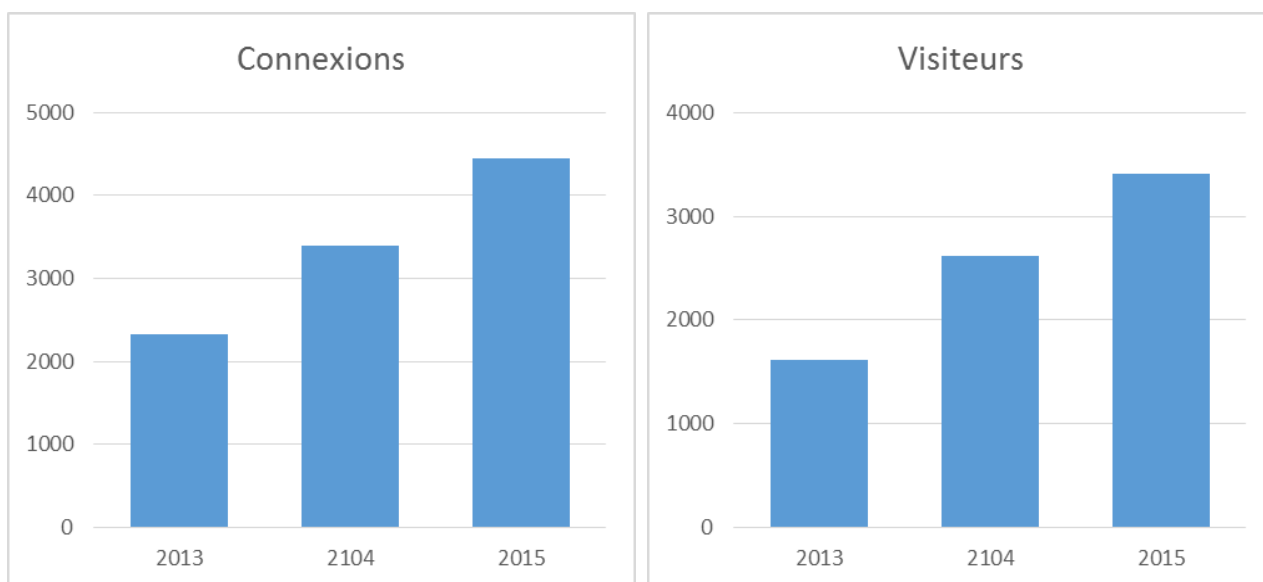
En décembre, l'AGRENABA a également fait parvenir un bilan de ses actions, aux communes concernées par la réserve pour une diffusion dans les bulletins municipaux.

4. Autres articles

Un retour d'expérience sur la mise en place du pâturage pour l'entretien de l'emprise la Grande Portée RTE a été publié dans « Terre sauvage ».

5. Site internet et page Facebook

La fréquentation du site internet de la réserve est en augmentation constante depuis sa mise en ligne : plus de 4400 connexions et 3400 visiteurs (environ ¼ des visiteurs reviennent sur le site) en 2015.



La nécessité de faire paraître de nouveaux articles régulièrement, ainsi que la rédaction d'actualités (19 actualités dont 2 offres de stage cette année) semble incontournable puisque cela nous a permis d'attirer un plus grand nombre de visiteurs.

Par ailleurs, il est intéressant de noter que 12.2% des connexions en 2015 sur notre site internet sont faites depuis un appareil mobile (téléphones et tablettes) alors que l'affichage n'est pas encore optimisé pour cet usage. Toutefois, même si le nombre de pages visitées reste élevé mais en baisse par rapport à 2014 (1.9 pages contre 2.2). Cela confirme notre besoin d'actualiser notre site internet, en le rendant compatible mobiles et tablettes et optimisant la navigation.

Une page Facebook a été mise en ligne fin mars et au 31 décembre elle comptait déjà 160 mentions « j'aime ».

C. CRÉATION ET MAINTENANCE D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL

1. Maison de la réserve

Projet de « Maison de la réserve »

Une étude relative à la réhabilitation de la ferme du Domaine de la Haye a été lancée en 2015 par le Conseil départemental de Seine-et-Marne. Ainsi, nous avons reçu et répondu aux questions du bureau d'étude en charge du projet.

Plusieurs visites de terrain ont été organisées dans ce cadre, dont une avec Mme MILLOT, Vice-présidente du CD77 en charge de l'environnement et du cadre de vie. A cette occasion un petit dossier a été remis à tous les partenaires du projet dans lequel figure les besoins de la réserve et des possibilités d'intégration de la Maison de la réserve dans un cadre touristique plus large, type « Maison des patrimoines ».

Un premier rendu a été présenté par le bureau d'étude en juillet 2015, mais les résultats de la phase de budgétisation sont en attente.

Maison de la réserve actuelle

Des panneaux de signalisation routière ont été commandés pour indiquer la Maison de la réserve actuelle et le sentier de découverte. Ils seront posés en 2016.

2. Sentiers de découverte

Le sentier du Bois Prioux

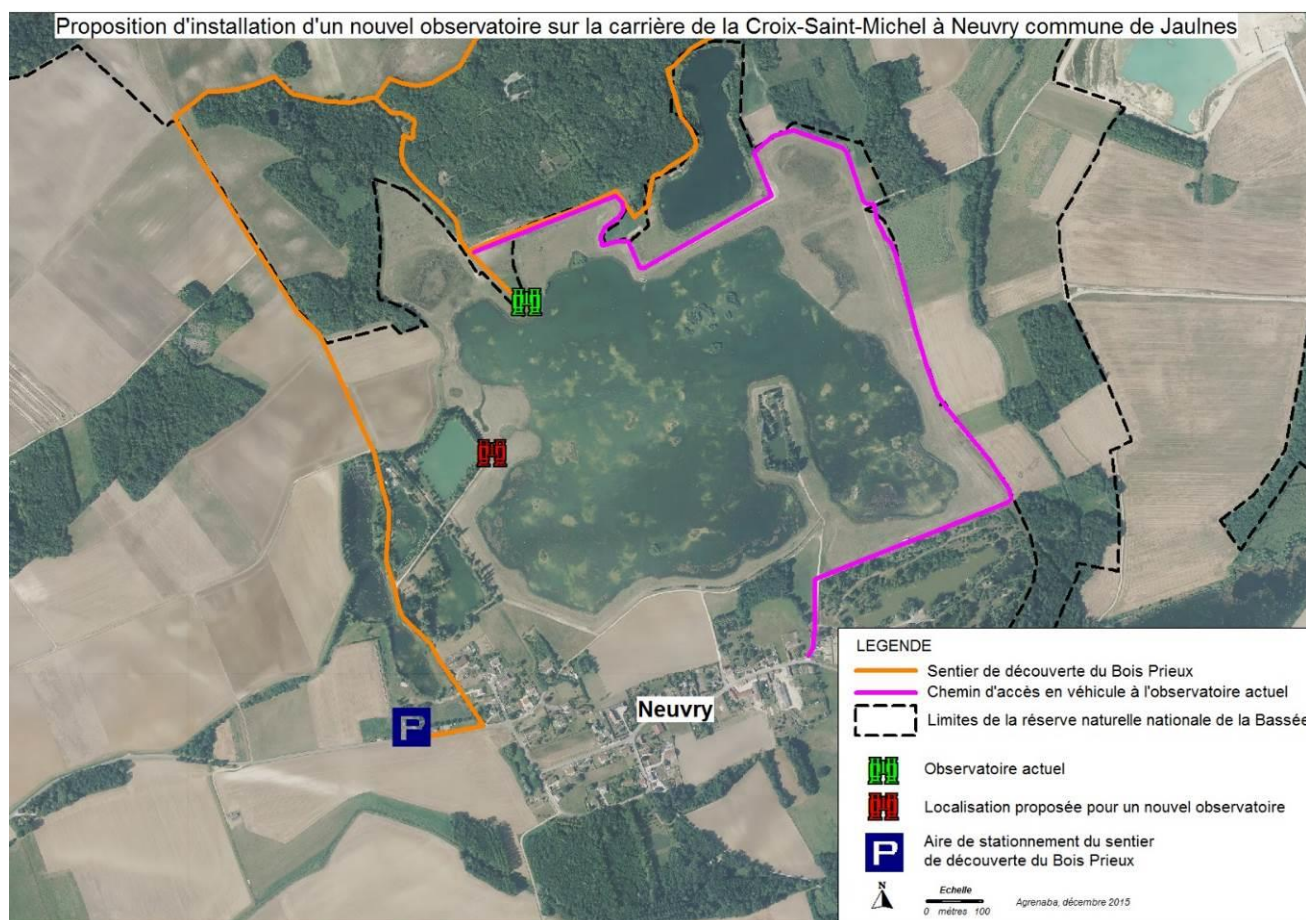
En 2015, nous avons étudié plusieurs aménagements possibles (nouvelles bornes, mise en place d'une barrière, pose d'éco-compteur) dont certains seront mis en place en 2016.

Observatoire à oiseaux

Le projet de création d'un ponton d'accès à l'observatoire existant (jumelles vertes sur la carte ci-après) sur le plan d'eau de Neuvry (hors réserve) avait été abandonné :

- Actuellement l'observatoire est situé sur une propriété appartenant à l'hôpital de Provins mais est encore exploitée par les carriers (A2C Granulats). Cette configuration présente un risque à long terme puisque l'hôpital peut la vendre à n'importe quel moment et le nouveau propriétaire pourrait nous contraindre à retirer ce ponton ;
- Le chemin d'accès en voiture (uniquement autorisé pour les personnes en situation de handicap) mesure près de 2 kilomètres (en rose sur la carte ci-après) et est en partie inondable ; il demande donc un entretien annuel qui, pour le moment, est pris en charge par les carriers, mais il sera rétrocédé à la commune de Jaulnes en fin d'exploitation. Ce sera alors à la commune (ou à l'AGRENABA) de prendre en charge son entretien annuel, qui est estimé à environ 30 000€ ;
- Le dénivelé entre le sol et le palier de l'observatoire est d'environ 2m, ce qui demande la construction d'un ponton d'accès très long (environ 60m) pour respecter la pente pour l'accès des personnes à mobilité réduite. De plus, un tel aménagement est difficile à intégrer dans le paysage et coûte cher ;
- L'orientation actuelle de l'observatoire n'est pas idéale pour l'observation des oiseaux puisque située plein sud donc avec un ensoleillement de face.

Ces multiples raisons ont conduit, en lien avec A2C Granulats et l'ANVL (qui s'occupe des suivis ornithologiques pour les carrières), à envisager un nouveau projet d'observatoire (jumelles rouges sur la carte ci-après).



Ce nouvel emplacement présente plusieurs avantages :

- La parcelle appartient aux carriers (A2C), avec qui nous sommes en discussion pour valider la convention de mise à disposition ;
- Une prise en charge des matériaux et végétaux par les carriers est en cours de négociation ; l'AGRENABA, quant à elle, financera l'installation et la plantation ;
- Son orientation est meilleure pour l'observation des oiseaux ;
- Il n'est pas nécessaire de construire de plan incliné pour accéder à l'observatoire ;
- L'accès en voiture (uniquement autorisé pour les personnes en situation de handicap) est plus court et ne demanderait que peu d'entretien puisqu'il est hors d'eau ;

Un sentier autour du plan d'eau de la Cocharde

L'AGRENABA a dans l'idée de proposer un second sentier de découverte qui aborderait une thématique différente de celle du sentier du Bois Prioux. Le site de la Cocharde présente de nombreux avantages pour la création d'un sentier dont un point important, l'accessibilité. L'Agence des Espaces Verts étant le seul propriétaire du site, l'élaboration d'un projet de sentier s'en retrouve facilitée. Une réunion pour discuter de ce projet sera organisée en 2016.

3. Mare pédagogique

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un chantier international de bénévoles, la mare communale du hameau de Petit Peugny (Mouy-sur-Seine) a été réouverte pour y apporter de la lumière.

Un projet d'aménagement pédagogique du terrain a ensuite vu le jour. L'AGRENABA travaille en partenariat avec le Maire de la commune et le directeur de l'école ainsi qu'avec le Conseil départemental de Seine-et-Marne et le CAUE afin de réaliser ce projet. L'objectif est d'en faire un site pédagogique accessible aux écoles en autonomie ou dans le cadre d'animations scolaires proposées par la réserve, mais aussi au « grand public », ce site étant libre d'accès toute l'année.

Ce terrain étant communal et hors de la réserve, ce sera à la mairie de Mouy-sur-Seine de porter le projet d'aménagement et d'effectuer, pour son financement, les demandes de subventions nécessaires auprès du Conseil départemental de Seine-et-Marne.

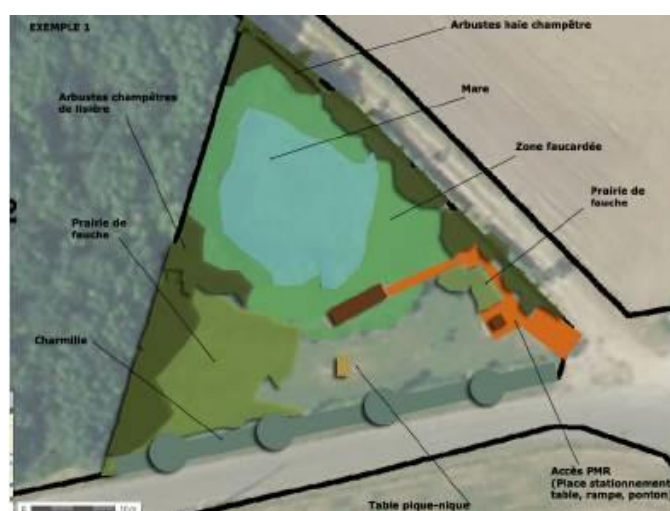


Figure 1 : Première proposition d'aménagement du CAUE.

BUDGET PREVISIONNEL 2016

1. Prévisions des subventions

		Prévu 2016	Prévu 2015	Obtenu 2015
DRIEE	Fonctionnement	143 000 €	143 000 €	143 000 €
DRIEE	Subvention exceptionnelle	5 070 €		2 228 €
AESN	Fonctionnement	23 000 €	23 227 €	*23 441 €
Natura 2000	Animation	30 000 €	30 100 €	31 850 €
Prestations		500 €	1 000 €	265 €
Communes		1 709 €	1 709 €	1 709 €
AEV	Plan d'eau de la Cocharde	4 950 €	5 000 €	3 465 €
Pêcheurs		375 €		
CBNBP	Projet Vigne sauvage	2 000 €	2 000 €	
SEME	Projet Vigne sauvage	2 000 €	2 000 €	
ANVL	Projet Vigne sauvage	500 €		
Crédit agricole	Projet observatoire (70%)**	6 000 €		
Bray-sur-Seine		1 000 €	1 530 €	500 €
Apprentissage	Subvention	333 €	1 600 €	*1 000 €
Fonds dédiés	Outils de communication	4 230 €	6 776 €	6 776 €
Autre	Remboursements divers			2 100 €
Total		224 667 €	217 992 €	216 334 €

* Solde en attente ; ** Subvention probable

2. Prévisions des charges

a) Détail section par section

Section « Achat »

		Prévu 2016	Prévu 2015	Dépensé 2015
Fournitures entretiens et petits équipements				
Poste 1	Matériel pédagogique	250 €	300 €	98 €
Poste 2	Matériel animation grand public	400 €	600 €	1 086 €
Poste 3	Petit matériel de terrain	500 €	400 €	473 €
Poste 4	Panneaux	0 €	7 850 €	5 530 €
Poste 5	Vêtements	545 €	1 500 €	1 661 €
Poste 6	Documentation	200 €	400 €	256 €
Matériel, équipements et travaux				
Poste 7	Investissement matériel de bureau	1 000 €	1 800 €	1 462 €
Poste 8	Gros matériel de terrain	1 100 €	6 400 €	5 148 €
Poste 9	Investissements futurs	13 265 €	0 €	0 €
Fournitures admin, de bureau, autre				
Poste 10	Fournitures d'entretien et d'alimentation	300 €	600 €	221 €
Poste 11	Fournitures administratives	3 500 €	2 200 €	1 895 €
Poste 12	Logiciels et documents numériques	300 €	400 €	367 €
Poste 13	Etudes et prestations de services	14 200 €	13 100 €	6 210 €

Section « Services extérieurs »

		Prévu 2016	Prévu 2015	Dépensé 2015
Locaux				
Poste 14	Location des locaux	4 300 €	4 300 €	4 200 €
Poste 15	Charges liées à la location	2 700 €	2 700 €	*2 675 €
Entretien et réparation sur biens immobiliers				
Poste 16	Entretien des sites	9 600 €	7 761 €	11 662 €
Poste 17	Ménage	1 800 €	1 500 €	1 643 €
Réparation sur les biens mobiliers				
Poste 18	Réparation sur les biens mobiliers	1 607 €	1 121 €	2 484 €
Assurances				
Poste 19	Assurances	2 510 €	2 500 €	2 536 €
Frais de réunions				
Poste 20	Frais de réunions	900 €	650 €	832 €

Section « Autres services extérieurs »

		Prévu 2016	Prévu 2015	Dépensé 2015
Honoraires				
Poste 21	Honoraires	8 200 €	8 000 €	*8 298 €
Impressions extérieures				
Poste 22	Impressions extérieures	2 000 €	2 500 €	5 160 €
Prestations Grand public				
Poste 23	Prestations Grand public	0 €	0 €	0 €
Autres frais de fonctionnement				
Poste 24	Transport	3 400 €	2 800 €	2 665 €
Poste 25	Frais postaux	300 €	450 €	279 €
Poste 26	Téléphone/Internet	2 950 €	3 020 €	3 392 €
Poste 27	Services bancaires	20 €	20 €	11 €
Cotisations diverses				
Poste 28	Cotisations	620 €	250 €	205 €

Section « Impôts, taxes et charges de personnel »

		Prévu 2016	Prévu 2015	Dépensé 2015
Poste 29	Formations	350 €	350 €	630 €
Poste 30	Charges des salariés	147 950 €	144 420 €	145 779 €

* Dépenses estimées

b) Synthèse des charges

	Prévu 2016	Prévu 2015	Dépensé 2015
Achats	35 460 €	35 550 €	24 405 €
Services extérieurs	23 417 €	20 632 €	26 057 €
Autres services extérieurs	17 490 €	17 040 €	20 111 €
Impôts, taxes et charges de personnel	148 300 €	144 770 €	146 409 €
TOTAL	224 667 €	217 992 €	216 992 €

ANNEXES

A. DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES SITES

1. Everly

Les propriétés AESN - Communes d'Everly et de Gouaix

Il s'agit d'un ensemble d'environ 12.8 ha appartenant à l'Agence de l'eau Seine Normandie, composé de roselières, magnocaricaies, mégaphorbiaies non entretenues, en cours de fermeture à cause du développement des ligneux, mais accueillant encore pour certaines des espèces patrimoniales des zones ouvertes comme la Violette élevée ou la Gesse des Marais.

L'Agence de l'Eau Seine Normandie est propriétaire de certaines parcelles identifiées comme « à restaurer ou à maintenir en milieux herbacés et héliophytiques ». En 2013, en partenariat avec l'AESN et l'ONF (gestionnaire des propriétés forestières de l'AESN dans la Bassée), la restauration de 2,45 ha par bucheronnage et débroussaillage de ces parcelles a débuté dans le secteur de la pièce au Prêtre (Everly) et des Aunaies (Gouaix).

2. Gouaix

Plan d'eau de la Cocharde

Le plan d'eau de la Cocharde est un site très prisé des pêcheurs. La forte fréquentation de ce site, malgré une interdiction de pêche, a conduit à un certain nombre d'incivilités (dépôts de déchets, stationnements de voiture, feux, campements, etc....). Le propriétaire actuel est l'Agence des Espaces Verts (AEV), pour le compte de la région Île-de-France. Avec leur accord, des aménagements légers ont été mis en place en mars 2012 (poteaux, chaînes, panneaux d'information). Associé à cela, une ouverture réglementée de la pêche a été organisée, indexée au respect de certaines règles de bonnes pratiques (pas d'utilisation d'engins flottants, pas de pêche de nuit, etc....). Ces mesures ont grandement amélioré la situation.

D'un point de vue écologique, bien qu'artificiel (ancienne carrière) ce site de 23 ha présente de belles potentialités. A noter notamment la présence de pieds de Violette élevée, qui ont conduit à la mise en place de mesures de gestion afin d'ouvrir deux sites en bord du plan d'eau, actuellement en cours de fermeture (dynamique d'embroussaillage). Ce site abrite d'importantes populations d'amphibiens et présentent également un intérêt au niveau odonatologique. Enfin, de belles observations d'oiseaux inféodés aux milieux humides ont également pu être réalisées (Blongios nain notamment).

Afin d'entretenir les milieux ouverts, le pourtour du plan d'eau a fait l'objet d'un pâturage ovin et de chantiers de gestion (interne et bénévole) en 2013. L'idée de formaliser les modalités de gestion du site et de la pêche a abouti à des propositions de conventions entre l'AGRENABA et l'AEV, voir avec une AAPPMA.

Sablière et pelouse de Gouaix

D'une surface de 0,6 ha la sablière se compose d'une partie centrale où était extrait du sable par la commune de Gouaix et où se trouve une mare temporaire. Les pourtours de ce site sont constitués en partie de pelouse sèche. La partie que l'on nomme « pelouse de Gouaix » est une pelouse de 0,30 ha enclavée en milieu boisé et situé en continuité de la sablière. Ces sites sont la propriété de la commune de Gouaix.

Pelouse AESN

Cette pelouse embroussaillée d'une surface de 0,3 ha, propriété de l'AESN, est contiguë à la sablière de Gouaix.

Pelouse de Munch

Cette pelouse embroussaillée d'environ 3 ha est la propriété de la société exploitante de granulats SINEOS.

La prairie à Œillets

Propriété de l'AESN, cette prairie de 1.1 ha a fait l'objet d'importantes mesures de restauration par le passé (coupe d'arbres, résineux notamment), du fait de la présence constatée d'une petite population d'Œillets superbes (*Dianthus superbus*). L'entretien de ce site par fauche a été réalisé annuellement depuis. On constate à présent une importante population d'Œillets superbes. La présence de Bourdaine, qui pourrait potentiellement concurrencer l'Œillet, est néanmoins à surveiller.

Etang de la Fosse Martin

Cet étang situé dans une propriété privée de 6,8 ha au lieu-dit la Fosse Martin, est une ancienne carrière creusée dans les années 1960.

Propriétés Le Groumellec (dans et hors réserve)

M. Le Groumellec est propriétaire de 28 ha (18 ha dans la réserve et 10 ha hors réserve). Certaines parcelles présentent un intérêt et/ou des potentialités en termes naturalistes d'après les premières prospections réalisées en 2013-2014.

Peupleraie la réserve (hors réserve)

Sous cette jeune peupleraie se développe une importante population de Violette élevée, *Viola elatior* c'est pourquoi nous y avons effectué un relevé de végétation qui nous a permis d'identifier une mégaphorbiaies mésotrophiles, neutroclines à basiphiles (*Thalictrum flavum* - *Filipendulion ulmariae*), habitat caractéristique de zones humides et d'intérêt régional. Notons également la présence de deux plantes menacées : la Sanguisorbe officinale, *Sanguisorba officinalis* et la Gesse des marais, *Lathyrus palustris*.

3. Grisy-sur-Seine

Pâturage Noue d'Isle

Ce site est une pâture longeant la noue d'Isle sur la commune de Grisy sur Seine de 2.28 ha (dont 1,3 ha sont situés dans la réserve naturelle), entretenu par broyage sans export et pâturage (ce site fait partie d'une pâture beaucoup plus vaste de 14 ha située autour de l'ancienne carrière de Pormain et dont la majeure partie se situe à l'Est de la Noue sur la commune Noyen sur Seine en dehors de la réserve naturelle). La gestion du site est réalisée par l'entreprise A2C granulats.

Etang communal de Grisy – Commune de Noyen-sur-Seine

Cette roselière de 0,2 ha est située en queue d'étang. Cette pièce d'eau, située sur la commune de Noyen-sur-Seine, est la propriété de la commune de Grisy-sur-Seine. C'est sur ce site que les premières observations de *Leucorrhinia caudalis* ont pu être réalisées en 2009 et il s'avère particulièrement intéressant au niveau des odonates. La restauration et l'entretien de cette roselière, qui subit un embroussaillage important, pourraient ainsi être extrêmement profitables à la faune et à la flore. Cette partie en roselière est cependant détenue par plusieurs propriétaires privés. Le travail de contact et de mise en relation, préalable aux travaux, peut par conséquent s'avérer relativement long mais nécessaire.

Prairies du hameau de Neuvry – Commune de Jaulnes et Grisy-sur-Seine (hors réserve)

Cet îlot de prairies qui accueille la Sanguisorbe officinale, *Sanguisorba officinalis* ont été prospectées pour en déterminer les habitats. Le milieu naturel le plus représenté est la Prairie mésophile à mésohygrophile fauchée (*Arrhenatherion elatioris*) qui n'est pas considéré comme caractéristique de zones humides. Cependant 3 espèces végétales indicatrices de zones humides et menacées de disparition en Ile-de-France y ont été observées : L'Ophioglosse commun, *Ophioglossum vulgatum*, la Sanguisorbe officinale, *Sanguisorba officinalis*, et la Violette élevée, *Viola elatior*.

4. Jaulnes

Pelouse Pronatura

Cette pelouse embroussaillée d'environ 1,4 ha (zones arbustives comprises), propriété de l'association Pronatura, est situé au lieu-dit le Bois Prieux.

ENS Petit Gué, Gazoduc et Grande noue du CD77 - Commune de Jaulnes et de Mouy-sur-Seine

Ces sites (3.5 ha au total), propriétés du Conseil Départemental de Seine et Marne, font l'objet de mesures de gestion (fauche/broyage tardifs annuels, avec exportation), organisées et prises en charge par le Conseil Général.

Prairie Pronatura

Cette prairie d'environ 0.12 ha, située au lieu-dit le Bois Prieux à Jaulnes, est fauchée tous les ans (avec export de la matière) lors d'un chantier de bénévoles organisé par l'ANVL et Pronatura depuis de nombreuses années.

Layons de chasse du Bois Prieux

Ce site est une propriété du Centre Hospitalier de Provins, représente un secteur de 11,7 ha à fort intérêt écologique. En effet, même s'il est actuellement essentiellement boisé, ce site accueille des reliques de prairies et de pelouses au sein desquelles se développent des plantes menacées de disparition en Ile-de-France comme la Violette élevée ou le Polygale amer.

5. Mouy-sur-Seine

Grande portée RTE

Cette portée, comme les autres, est gérée par RTE. RTE se doit de garder les emprises des lignes à haute tension en milieux ouverts, tout du moins à surveiller à ce qu'il n'y ait aucun arbre qui menace de prendre de la hauteur et de s'approcher des lignes. Depuis 2007, un partenariat a été mis en place entre RTE et la réserve naturelle de la Bassée, afin de pouvoir réaliser les objectifs du plan de gestion, à savoir restaurer et entretenir des milieux ouverts typiques de zones humides sous les portées situées dans la réserve.

En ce qui concerne la Grande Portée, il s'agit de 2,4 ha de milieux de types roselières et magnocariçaiques et d'un peu de prairie humide. Du dessouchage et du broyage ont été réalisés à partir de 2007, mais très vite ces actions se sont arrêtées ou ont été réalisées sans concertation avec la réserve naturelle. Néanmoins, depuis 2012, RTE a réussi à obtenir la mise en place d'un programme Life pour réaliser de la fauche avec exportation sur la Grande Portée de Mouy-sur-Seine, portée présentant des enjeux intéressants au niveau de la flore, avec la présence d'Œillets superbes (*Dianthus superbus*), de Scirpes à une écaille (*Eleocharis uniglumis*), d'Inules à feuilles de saule (*Inula salicina*) et de Sanguisorbes officinales (*Sanguisorba officinalis*). Le projet Life s'étant réorienté vers du pâturage plutôt que de la fauche avec exportation, la Grande Portée a subi un broyage avec exportation (partielle) en 2012 afin de supprimer une strate déjà importante de jeunes arbres.

Prairie Roullier

Cette prairie de 0,8 ha, située au sud du lieu-dit le Grand Gué, est la propriété de M. Roullier. Elle est constituée, selon le CBNBP en 2014, de Prairies humides pâturées (*Mentha longifoliae* - *Juncion inflexi*), de mégaphorbiaies mésotrophiles, neutroclines à basiphiles (*Thalictro flavi* - *Filipendulion ulmariae*), et enfin d'une petite partie en Caricaie des sols eutrophes (*Caricion gracilis*). Ces habitats sont caractéristiques de zones humides et le site accueille par ailleurs, 3 espèces végétales menacées : la Germandrée des Marais, *Teucrium scordium*, l'Œnanthe de Lachenal, *Œnanthe lachenalii*, la Sanguisorbe officinale, *Sanguisorba officinalis*. Cette parcelle possède déjà un intérêt floristique assez important malgré un entretien (broyage) qui n'est actuellement pas optimal pour la biodiversité. Elle possède un fort potentiel écologique si par exemple une fauche avec exportation de la matière était mise en place. Pour cela il est nécessaire de contacter le propriétaire et/ou le gestionnaire du site.

Mare communale de Peugny (hors réserve)

Située à l'entrée du hameau de Petit Peugny, cette mare de 3,7 ares se situe sur une parcelle communale de 14,6 ares. Prospectée il y a quelques années de cela, elle représente un site intéressant pour la reproduction des amphibiens (présence de Triton palmé et de Rainette arboricole). En 2015, avec l'accord de la commune, cette mare a été réouverte sur la moitié de sa circonférence, afin d'y apporter de la lumière.

Prairie les Chenevières (hors réserve)

Cette prairie (0,72 ha) se compose en partie d'une prairie humide maigre sur sol basique (*Molinion caeruleae*) dont l'état est dégradé. Cet habitat caractéristique de zones humides et considéré comme d'intérêt régional. Elle accueille **7 plantes indicatrices de zones humides menacées de disparition en Ile-de-France** dont l'Ail anguleux, *Allium angulosum*, la Gesse des marais, *Lathyrus palustris* ou encore l'Inule des Fleuves, *Inula britannica*. Les sites présentant une telle concentration d'espèces végétales menacées dépendantes des prairies humides sont très rares en Bassée. Cette prairie mérite donc la mise en place d'actions pour en assurer sa conservation. Actuellement entretenue par broyage, elle possède un très fort potentiel écologique si par exemple une fauche avec exportation de la matière était mise en place. Pour cela il est nécessaire de contacter le propriétaire et/ou le gestionnaire du site.

6. Noyen-sur-Seine

Roselière du Bois de Chenevière

Cette roselière fortement embroussaillée est située sur la commune de Noyen-sur-Seine au lieu-dit le Bois de Chenevière. Elle représentait, en 2004, selon le bureau d'études Ecosphère une entité homogène de 1,6 ha de roselière comprenant des buissons de Saules (surface en roseaux de 1,4 hectare) que nous considérerons comme la surface initiale du site. En 2014, cette zone n'est plus composée que de 0,3 ha de roselières mais accueille encore la Gesse des Marais, *Lathyrus palustris*, plante menacée au niveau régional. En 2015, afin d'endiguer la fermeture du site nous nous proposons à M. de Beco, principal propriétaire de la zone, un projet de débroussaillage sur 1 hectare de sa propriété (objectif de restaurer une moitié en roselière et l'autre en prairie humide). Après avoir obtenu son accord nous organisons à l'automne 2015 deux chantiers de gestion qui ont permis le débroussaillage de 0,2 ha du site.

Boucle de Noyen (nord)

Il s'agit d'un ancien méandre de la Seine déconnecté du fleuve depuis le 19^{ème} siècle, situé en contexte forestier.

Prairie de Beco (hors réserve)

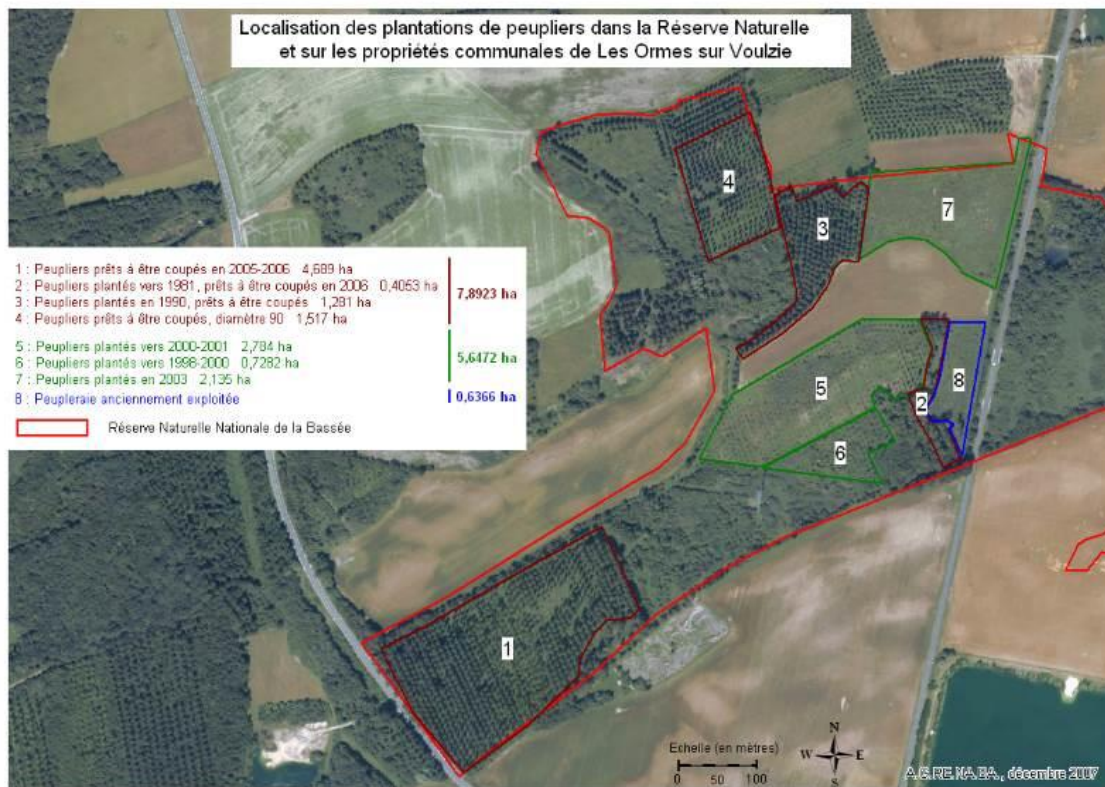
Cette prairie de 2,2 ha, propriété de la famille de Beco, est située près du hameau du Vezoult.

7. Ormes-sur-Voulzie

Le site communal des Ormes

Situé sur la réserve naturelle, à son extrémité Ouest, ce site de 14 ha se décompose en plusieurs zones où les premières actions de gestion ont débuté en 2009.

Ce site, fait partie d'un important projet de restauration sur les propriétés communales des Ormes-sur-Voulzie. Le projet total représente une surface d'environ 32 hectares dans la réserve naturelle et dont la gestion est confiée à l'AGRENABA depuis 2007 par une convention d'une durée de 24 ans.



La Zone 7 a fait l'objet en 2009 d'une coupe des peupliers présents, assortie d'une restauration du site (éclatage des souches, évacuation des rémanents, broyage, etc....). Depuis le site est fauché avec exportation annuelle, en conservant des zones refuges en rotation.

La Zone 1 a fait l'objet d'une coupe de peupliers pendant l'hiver 2010, suivie d'une phase de restauration (broyage du site, éclatage des souches, évacuation des rémanents) à l'automne 2011. Le pâturage par deux bœufs Highland cattle a été mis en place dès l'été 2012.

Les Zones 5-6 correspondent à des zones plantées de peupliers. Ces peupliers n'étant pas encore mûres, il revient à l'AGRENABA de prendre à sa charge ces frais de coupe, comme défini dans la convention signée avec la commune.

Les Zones 3-4 correspondaient à des zones plantées de peupliers. Ces peupliers étant mûres, il revenait à la commune de prendre à sa charge les frais de coupe, comme défini dans la convention signée avec la commune. Les travaux de coupe ont été réalisés en 2011 (hiver) et les travaux de restauration à l'automne 2012. Ces zones ont été partiellement broyées en 2013.

La roselière des Chintres est une grande zone de roselières de 4.9 ha, très embroussaillée, colonisée par de nombreux saules. Une première mesure de restauration en 2011 avait permis la réouverture d'une partie de ce site (1.6 ha), à l'automne 2013, des layons ont été broyés.

Le Marais Augé (lieu-dit Chasse-Foin)

Ce site de 4.25 ha se compose de fruticées alluviales accompagnées de phragmitaies et de magnocariçaies, ainsi que d'une plantation de peupliers (sur une surface d'environ 1.46 ha) qui a été coupée à l'automne 2011. Il appartient à des propriétaires privés : le groupement foncier agricole des Aulins. Afin de formaliser le partenariat, une convention de 5 ans a été signée entre les propriétaires et l'AGRENABA en 2012 qui a permis de restaurer ce marais en 2013 (débroussaillage et débardage à l'aide d'un cheval).